



**HAL**  
open science

# STATUT DES TORTUES MARINES DE LA CORSE (ET DE LA MEDITERRANEE)

Michel Delaugerre

► **To cite this version:**

Michel Delaugerre. STATUT DES TORTUES MARINES DE LA CORSE (ET DE LA MEDITERRANEE). Vie et Milieu / Life & Environment, 1987, pp.243-264. hal-03028292

**HAL Id: hal-03028292**

**<https://hal.sorbonne-universite.fr/hal-03028292>**

Submitted on 27 Nov 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# STATUT DES TORTUES MARINES DE LA CORSE (ET DE LA MEDITERRANEE)

*Status of marine turtles in the Mediterranean  
(with particular reference to Corsica)*

**Michel DELAUGERRE**

Laboratoire des Reptiles et Amphibiens  
Museum National d'Histoire Naturelle,  
25 rue Cuvier, 75005 Paris

Avec la collaboration de Roger MINICONI,  
Association de Gestion des Réserves Naturelles Lavezzi et Cerbicale,  
B.P. 417 20184 Ajaccio

CARETTA CARETTA  
CORSE  
DERMOCHELYS CORIACEA  
MEDITERRANÉE  
STATUT  
TORTUES MARINES.

**RÉSUMÉ** - Parmi les espèces de Tortues marines signalées en Méditerranée, on peut distinguer : 1) celles qui sont fréquemment observées, dans toute cette mer ou dans sa partie orientale seulement, et qui s'y reproduisent avec certitude (*Caretta caretta*, *Chelonia mydas*); 2) celles qui sont plus rarement observées et qui se reproduisent peut-être occasionnellement (*Dermochelys coriacea*); 3) celles qui sont accidentelles et très exceptionnellement signalées (*Eretmochelys imbricata*, *Lepidochelys kempî*); et enfin, celles dont la présence reste à établir (*Lepidochelys olivacea*). Deux espèces ont été récemment observées dans les eaux corses : *Caretta caretta* (48 témoignages concernant au moins 90 individus) et *Dermochelys coriacea* (2 témoignages et individus). *C. caretta* fréquente les côtes de la Corse de février à septembre, avec un maximum en juillet; la plupart des individus étaient isolés; la distribution approximative des classes de taille (longueur totale) et de poids est examinée, ainsi que l'impact de la pêche professionnelle sur la mortalité des Tortues. *D. coriacea* fut noté en juillet 1965 et en novembre 1985, les deux individus, de taille adulte, étaient environnés de Poissons-pilotes *Naucrates ductor*. Il est probable qu'un petit nombre de *C. caretta* aient nidifié sur la côte orientale de la Corse jusque dans les années 1940, bien que l'on n'en possède pas de preuve formelle. Aucune nidification n'a été observée au cours des dernières décennies.

CARETTA CARETTA  
CORSICA  
DERMOCHELYS CORIACEA  
MARINE TURTLES  
MEDITERRANEAN  
STATUS

**ABSTRACT** - The status of marine turtles in the Mediterranean Sea is studied here. *Caretta caretta* and *Chelonia mydas* are often recorded (at least in the Eastern Mediterranean for the last-named species), and both species breed in this sea. *Dermochelys coriacea* is found in small numbers but seems to be rare in the Western Mediterranean; the Leathery Turtle may also possibly nest on some beaches. *Eretmochelys imbricata* and *Lepidochelys kempî* are known by a few records only; while the occurrence of *Lepidochelys olivacea* has not yet been established. The presence of marine turtles in Corsican waters is discussed. Of the Loggerhead turtle *Caretta caretta*, 48 recent data were received (collected mostly in 1985-86), based on at least 90 individuals. Loggerheads have been recorded from early February till the end of September, with a peak in July. Approximate distribution of size classes, overall length, (and weights) are presented. Spiny lobster nets seem responsible for a high mortality among Loggerheads occurring in Corsican waters. The leathery turtle *Dermochelys coriacea* has been recorded twice; in July 1965 and November 1985. Both turtles were adults and they were surrounded by Pilot Fish *Naucrates ductor*. The possibility of the Loggerhead's breeding in Corsica is discussed. Information about this species, nesting on Corsican beaches in the first half of this century was received from two sources; but researches have not allowed to give undeniable evidence of egg-laying. There is no reliable information about any nesting having taken place in the last 45 years, and there certainly is no nesting to-day.

Les sept espèces actuelles de Tortues de mer vivent principalement dans les mers chaudes du globe. Quelques espèces sont cependant assez souvent rencontrées dans les eaux plus fraîches des régions tempérées; c'est le cas de celles qui ont été mentionnées en Méditerranée : *Dermochelys coriacea*, *Caretta caretta*, *Chelonia mydas*; *Eretmochelys imbricata*, *Lepidochelys kempfi* et *Lepidochelys olivacea*. Certaines d'entre elles sont relativement communes et se reproduisent, au moins en partie sur place (*C. caretta* et *Ch. mydas* ; d'autres, plus rares comme *D. coriacea*, sont cependant régulièrement observées et se reproduisaient peut-être occasionnellement jusqu'à une époque récente; d'autres encore, sont accidentelles et ne semblent que très exceptionnellement signalées (*E. imbricata*, *L. kempfi*); et enfin, la présence effective de *L. olivacea* n'est pas établie avec certitude.

Dans le cadre de notre étude sur les Tortues marines de la Corse, nous avons cherché à interpréter les résultats obtenus dans un contexte méditerranéen plus général. Mais, comme il n'existe, à notre connaissance, aucun travail de synthèse sur le statut des Tortues de mer de la Méditerranée (à l'exception d'une note brève publiée par Maigret en 1986, des données contenues dans la compilation mondiale de Groombridge, 1982, et des informations concernant la Méditerranée orientale réunies par Geldiay *et al.*, 1982; Sella, 1982, Marinou, 1984), nous avons été amené à présenter les données disponibles sur la fréquentation de chaque espèce le long des côtes des diverses régions de cette mer, ainsi que sur les sites de reproduction connus. Nous avons éprouvé certaines difficultés pour rassembler les données destinées à réaliser la synthèse préliminaire présentée ici et celle-ci ne doit pas être considérée comme exhaustive ou complète. En effet, les données récentes concernant certaines régions (en particulier toutes les côtes de l'Afrique du Nord, et dans une moindre mesure, des côtes yougoslaves et libano-syriennes) sont particulièrement rares et fragmentaires. D'autre part, nos recherches bibliographiques n'ont pas été facilitées par le fait que bon nombre de travaux récents -souvent fort intéressants- n'ont été publiés que dans des périodiques ou rapports à diffusion très confidentielle, auxquels il ne nous a pas toujours été possible d'avoir accès. Cette situation est regrettable, comme l'a déjà souligné Ross (1982 : 189), et ne contribue pas à une meilleure connaissance des animaux de ce groupe en Méditerranée. Enfin, il faut remarquer que des espèces relativement rares (*D. coriacea*), ou accidentelles (*L. kempfi*) ont fait l'objet d'un bien plus grand nombre de mentions précises dans la littérature, que les espèces beaucoup plus répandues (*C. caretta*, *Ch. Mydas*) qui, précisément parce qu'elles étaient communes, ont peu attiré l'attention des auteurs.

En conséquence, dans un premier temps, nous examinerons le statut des Tortues marines de la

Méditerranée, puis dans un deuxième temps, nous étudierons plus particulièrement celui des espèces rencontrées dans les eaux corses.

## I. STATUT ACTUEL DES TORTUES MARINES DE LA MEDITERRANEE

### 1. Espèces rencontrées fréquemment et se reproduisant avec certitude

#### a) *Caretta caretta* (Linné, 1758)

##### Répartition

*Caretta caretta* est l'espèce la plus abondante et possédant la répartition la plus étendue en Méditerranée. Elle est régulièrement observée et accidentellement capturée le long des côtes espagnoles (Bosca, 1880; Argano, 1978; Pascual 1985; Rey *et al.*, 1986). Dans une synthèse récente, Pascual, (1985) indique 33 localités d'observation sur les côtes méditerranéennes espagnoles (dont 9 données provenant des Iles Baléares, et 2 des Iles Columbretes), les Caouannes sont observées entre juin et octobre (la majeure partie entre juin et août). Selon Mayol (1985) et Sagarminaga (in litt. VII/1987), une enquête aurait établi que 15 000 Caouannes seraient pêchées annuellement dans les eaux méditerranéennes espagnoles; cependant ce chiffre semble tellement considérable qu'on peut se demander s'il n'a pas été largement surestimé, surtout si on le compare à l'estimation réalisée par Argano (1978 : 154) « 2 000 turtles killed every year, mostly Green and Loggerhead » en Méditerranée espagnole, et 5 000 individus « mostly *C. caretta* » en Méditerranée occidentale (Argano & Baldari, 1983). L'espèce a été souvent signalée sur les côtes du Sud de la France (Mingaud, 1894; Mayet, 1903; Mourgue, 1909; Marcelin, 1926; Angel, 1946; Knoepffler, 1962; Euzet *et al.*, 1972), de la Provence (Knoepffler, 1961) et de la Corse (Gené, 1839; Fournet, 1853; Despax, 1926; Bruno, 1973; Thibault *et al.*, 1984). Elle fréquente également les eaux de la Péninsule Italienne (Vandoni, 1914; Tortonese & Lanza, 1968; Groombridge, 1982), comme en témoignent les nombreux spécimens conservés dans les collections muséologiques, étudiés par Capocaccia (1966); ou ceux qui sont capturés accidentellement par les palangres à Thons ou à Espadons, dans la région des Pouilles (De Metrio *et al.*, 1983). *C. caretta* semble particulièrement abondante autour de la Sicile et des îles circum-siciliennes (Doderlein, 1881; Vandoni, 1914; Bruno, 1970; Massa, 1974; Di Palma, 1978). Dans certaines îles Eoliennes, Di Palma (1978) signale l'existence d'une pêche saisonnière spécialisée, où en janvier, février (parfois mars), 500 à 600 tortues sont capturées annuellement. La Caouanne est connue de longue date en Sardaigne (Cetti, 1777; Gené, 1839; Fournet, 1853); plus récemment, au cours de l'été 1968, Bruno (1978) dit avoir compté

757 carapaces ou spécimens de cette espèce, dans des boutiques du littoral sarde. En 1915, Despott la considérait très commune dans les eaux maltaises, où elle était capturée en grand nombre entre août et novembre. Bibron & Bory de Saint Vincent (1833) en ont observé plusieurs spécimens en Grèce, où selon Ondrias (1968), elle fréquente les Mers Ionienne, Egée et Méditerranée. Gruvel (1931) et Geldiay *et al.* (1982) la signalent très commune en Turquie dans les Mers Noire, Marmara, Egée et Méditerranée. Elle est aussi présente à Chypre (Groombridge, 1982), sur les côtes libanaises et aujourd'hui en partie israéliennes [embouchure du Nahr el Kelb, Cap Ras el Abiab près de Tyr (Soûr), plage entre St. Jean d'Acre (Akko) et Haïfa; Lortet, 1883 : 189], ainsi qu'en Israël (Hoofien, 1972), où selon Sella (1982), l'espèce serait en forte régression. Elle est régulièrement observée et pêchée en Egypte (Marx, 1968; Sella, 1982; Marinou, 1984) où Loveridge & Williams (1957) la signalent à Alexandrie, Brullos, Damietta (Dumyât) et Port Saïd; en Lybie (Bruno, 1969, 1986; Argano & Baldari, 1983); ainsi qu'en Tunisie (Gruvel, 1926), notamment à Tunis, Bizerte, Gabes et sur le marché de Sfax (d'après Mayet, 1903 et Loveridge & Williams, 1957). En Algérie, elle était commune selon Olivier (1894) qui signale la capture de 6 individus (77 cm de carapace) à Nemours (Ghazaouet), ainsi qu'à Oran selon Doumergue (1901). Elle est présente au Maroc selon Pasteur & Bons (1960), qui ne mentionnent cependant aucune localité en Méditerranée.

#### Sites de reproduction récents et actuels

Les plages de ponte semblent aujourd'hui très rares en Méditerranée occidentale et il n'est pas certain qu'elles étaient autrefois plus nombreuses, comme le pense Honneger (1982 : 298). Sa reproduction a été signalée ou supposée aux Baléares (Knoepffler, 1962; Dumont, 1973; Bruno, 1978; Pascual, 1985), mais selon Mayol (1985), il n'en existe aucune preuve; les sites de ponte ou les captures de juvéniles sont inconnus des pêcheurs et la tradition de ces îles n'en garde pas trace. L'existence de plages de ponte en Provence, mentionnée par Matz & Weber (1983), ne semble aucunement fondée. Il est probable que des Caouannes se reproduisaient en Corse jusque dans les années 1940 (voir chap. II). En Italie péninsulaire, Bruno mentionnait en 1969 (p. 13) l'existence de 4 sites de ponte encore fréquentés (Toscane, Lazio et Pouilles); en 1986, ce même auteur considérait que l'espèce avait cessé de se reproduire sur ces côtes. Marinou (1984 : 21) rapporte qu'en 1972, des « juvéniles » auraient été vendus sur les marchés aux Poissons de Livourne et de Milan, mais d'après les tailles indiquées par cet auteur (35 - 41 cm de long), il semble qu'il ne s'agisse pas d'individus nouvellement éclos, mais plutôt de sujets déjà âgés de quelques années. Jusqu'à une époque très récente, l'espèce se reproduisait en Sicile, et en particulier

dans le sud de l'île (Doderlein, 1881; Tortonese & Lanza, 1968; Bruno, 1969, 1970, 1978; Di Palma, 1978), mais aujourd'hui les derniers sites de ponte (Eraclea Minoa, Siculiana et I Macconi di Gela, Argano & Baldari, 1983) semblent abandonnés (Bruno, 1986 : 62), sans que l'on puisse exclure que quelques femelles puissent venir y pondre occasionnellement, comme ce fut semble-t-il le cas récemment sur la plage de Gela (Bruno, *in litt.*, 25/3/1987). Il en est de même pour les îles circum-siciliennes, où Bruno (1970) rapportait l'observation de jeunes nouvellement éclos à Panacea (Iles Eoliennes); puis signalait l'existence de plages utilisées à Pantelleria (Bruno, 1978); mais aujourd'hui, il semble que l'île de Lampedusa abrite le dernier site régulier de reproduction de la Tortue Caouanne en Italie (Di Palma, 1978; Groombridge, 1982; Argano et Baldari, 1983; Bruno, 1986). Selon Bruno (1969, 1978), l'espèce aurait niché dans un passé récent dans deux localités de la côte occidentale de la Sardaigne (Sinis, Golfe d'Oristano et zone du Rio Piscinas), ces sites ne paraissent plus fréquentés de nos jours. A Malte, et plus particulièrement sur l'île de Gozo, Despott mentionnait en 1915 des plages de reproduction qui avaient été fréquentées par ces Tortues, mais ces sites semblent abandonnés depuis plusieurs dizaines d'années (Brongersma, 1972 : 267). Dès 1833, Bibron & Bory de Saint Vincent (p. 64-65) évoquaient la probable reproduction de la Caouanne en Grèce, à partir de l'examen d'une femelle « probablement morte en venant faire sa ponte sur la plage entre Arcadia et l'embouchure de la Neda » (Péloponnèse). Depuis, d'autres sites ont été signalés : dans les Iles Ioniennes de Corfou (Kerkyra) (Honneger, 1978), Kephallinia (Marinou, 1984) et Zakynthos (Margaritoulis, 1980, 1982, 1983); sur la côte Ionienne (Kilini) (Groombridge, 1982; Argano & Baldari, 1983); et sur quelques plages du Péloponnèse (Marinou, 1984). La Grèce et la Turquie abritent les sites de ponte les plus importants de la Méditerranée; l'espèce se reproduit sur les côtes égéennes et méditerranéennes du Sud de la Turquie : à Köycegiz, Kumlumca, Belek, Side, Alanya (Geldiay *et al.*, 1982) et Mersin (Geldiay, 1981); en 1979, 135 000 oeufs étaient pondus sur une portion de cent kilomètres de la côte sud entre Dalyankoy et Alanya (Geldiay *et al.*, 1982). *C. caretta* vient également pondre ses oeufs, à une échelle moins importante, sur les côtes nord-occidentales de l'île de Chypre (Groombridge, 1982). En Israël, Lortet (1883 : 189) a observé des individus « accouplés sur le sable » (longueur 130 cm), sur la plage de Tyr (Soûr); et Sella (1980, 1982) indique que sa nidification est aujourd'hui surtout concentrée sur les côtes Nord du pays : Nahariyya - Rosh Haniqra, Atlit; et demeure plus occasionnelle sur le reste des côtes d'Israël et du Nord Sinaï. La reproduction de la Caouanne en Egypte n'est pas établie avec certitude; Argano & Baldari (1983) indiquent sur une carte deux localités où elle serait probable.

Selon Bruno (1969, 1986), cette tortue viendrait pondre en Lybie, dans le Golfe de Sirte (Misurata marina), sans que l'on connaisse précisément l'origine des informations de cet auteur; de leur côté, Argano & Baldari (1983) mentionnent deux localités, non contrôlées, de probable reproduction en Lybie. Selon ces mêmes auteurs (Fig. 2), l'espèce se reproduit en Tunisie, au sud du Golfe de Hammamet, « occurrence is sure and of high interest ». En Algérie, Doumergue (1901 : 59) écrit que « les grandes plages oranaises sont très fréquentées par ce chélonien » et précise à propos de son éthologie, « qu'elle s'approche des côtes au printemps, au moment de la ponte. La nuit elle débarque sur les plages où elle enfouit ses oeufs »; sans que l'on puisse être absolument certain que cet auteur évoque précisément des pontes ayant lieu sur les plages algériennes.

En résumé, les sites de reproduction actuels et contrôlés de *Caretta caretta* en Méditerranée sont principalement situés en Méditerranée orientale (îles Ioniennes grecques, côtes du Sud de la Turquie, Chypre, Israël), et plus marginalement dans la partie centrale de cette mer (Lampedusa, Tunisie), et peut-être également en Algérie, si les données de Doumergue (1901) sont confirmées et encore actuelles.

#### b) *Chelonia mydas* (Linné, 1758)

##### Répartition

*Chelonia mydas* semble rare en Méditerranée occidentale, elle est toutefois signalée parmi les espèces occasionnellement pêchées sur les côtes espagnoles (Argano, 1978; Rey *et al.*, 1986). Aux Baléares, Bosca (1880) la signale de Cabrera; et Mayol (1985) rapporte que deux exemplaires furent vus au XIXe siècle, sur le marché aux Poissons de Palma (Mallorca). Pascual (1985), citant Bosca (1916), signale une observation aux Iles Columbretes (VII 1859), et rapporte la présence d'un spécimen, provenant sans doute de Méditerranée, conservé dans les collections du Muséum de Barcelone. L'espèce est incluse dans la liste des Reptiles de Provence de Knoepffler (1961), mais il n'existe à notre connaissance aucune mention précise de sa présence sur les côtes méditerranéennes françaises, Corse comprise. Elle est signalée dans les eaux italiennes par Vandoni (1914), Tortonese & Lanza (1968), Bruno (1973, 1986) et Bruno & Maugeri (1976). Bruno (1973) rapporte avoir compté 15 carapaces de Tortue verte dans des boutiques des côtes de Sicile en 1966 et 6 en Sardaigne en 1968. L'espèce semble rare à Malte, où l'on ne connaît qu'une seule observation contrôlée, effectuée en 1929 (Brongersma & Carr, 1983); elle est également signalée dans les eaux maltaises (peut-être à partir de la même observation) par Tortonese et Lanza (1968). Sa présence est mentionnée dans l'Adriatique (Vandoni, 1914; Riedl, 1963 *in* Margaritoulis *et al.*,

1986), ainsi qu'en Grèce dans les Mers Ionienne, Egée et Méditerranée (Ondrias, 1968). Margaritoulis *et al.* (1986) ont observé récemment 3 individus jeunes ou juvéniles (longueur rectiligne de la carapace en cm : 30,5/33,5/10,1) à Rhodes (2 exemplaires) et dans la Mer Ionienne. La Tortue verte est nettement plus abondante en Turquie, dans les Mers Noire, Marmara, Egee et surtout en Méditerranée (Basoglu & Baran, 1977; Geldiay *et al.*, 1982; Sella, 1982); et on la rencontre également à Chypre (Demetropoulos & Hadjichristophorou, 1980 *in* Groombridge, 1982), sur les côtes de la Syrie et du Liban (Gruvel, 1931; Sella, 1982) ainsi qu'en Israël (Hooftien, 1972; Sella, 1980, 1982), et en Egypte, au moins jusqu'à Port Saïd et au Delta du Nil (Loveridge & Williams, 1957; Sella, 1982). Elle n'a pas été signalée à notre connaissance sur les côtes occidentales de l'Afrique du Nord.

##### Sites de reproduction récents et actuels

L'espèce se reproduit uniquement en Méditerranée orientale (Sternberg, 1981 *in* Groombridge, 1982, mentionne cependant un cas, non-contrôlé, de nidification près de Gela, en Sicile). Les côtes sud-orientales de la Turquie abritent les plus importants sites de nidification de *Chelonia mydas* en Méditerranée. Geldiay *et al.* (1982) mentionnent les plages de : Belek, Side, Alanya; Geldiay (1981) : Mersin-Kazanli; Sella (1982), en 1965-67 selon les pêcheurs : Viransehil, Tuzla, Karatas, Yumurtalik et en plus petits nombres à : Tasuku, Silifke, Chahenem; et Groombridge (1982) : Adama, Fernike, Yumurtalik et Samandigi. 200 à 300 adultes pondent à Chypre, aux environs de Lara dans l'Ouest de l'île (Demetropoulos & Hadjichristophorou, 1980 *in* Groombridge, 1982). Dans le passé, les Tortues vertes venaient se reproduire sur toutes les plages sablonneuses du nord d'Israël (Sella, 1982); les localités actuelles sont plus dispersées : Netanya, Caesarea, Atlit, Nahariyya et Rosh Haniqra (Sella, 1980, 1982) et Tel Aviv et les anciens territoires occupés (Sternberg, 1981 *in* Groombridge, 1982).

## 2. Espèces observées plus rarement et se reproduisant peut-être occasionnellement

### a) *Dermochelys coriacea* (Vandelli, 1761)

#### Répartition

Contrairement aux deux espèces précédentes, *Dermochelys coriacea* semble plus abondante dans la partie occidentale de la méditerranée; cependant, les données récentes recueillies sur les côtes égéennes de la Grèce pourraient conduire à réviser cette opinion (voir plus loin). Pascual (1985) rapporte 5 observations (1891, 1960 ?, 1963, 1977, 1983) réalisées sur les côtes péninsulaires espagnoles (Costa Brava, Costa de Poniente, environs d'Alicante et de Malaga). Aux Baléares, sa présence a été signalée à plusieurs reprises : 8 observations au moins, en 1808, 1916,

1919, 1938, années 1950, 1978 et 1985 (d'après les données publiées par Mayol, 1985; Pascual, 1985; Duron-Dufrenne, 1986). La Tortue luth est connue de longue date sur les côtes méditerranéennes continentales françaises, Oliver (1986) qui a récemment dressé une liste des captures et observations répertoriées, signale 24 données entre 1554 et 1985, auxquelles il faut adjoindre 5 mentions récentes (1985-1986) publiées par Duron-Dufrenne (1986); *D. coriacea* est mentionné par Angel (1946) et est inclus dans la liste des Reptiles de Provence (Knoepffler, 1961). En Corse, Bruno & Maugeri (1976) indiquent 2 points sur la carte de répartition de l'espèce, correspondant, selon Oliver (1986), à des observations réalisées dans le Golfe d'Ajaccio et dans celui de Saint Florent, respectivement en juillet 1967 et en juin 1968. Par ailleurs, les 2 données récoltées dans le cadre de notre enquête en Corse (n° I et II, voir Tabl. I) et qui ont été publiées avec les premiers résultats de cette étude (Delaugerre, 1986), sont mentionnées par Oliver (1986) et Duron-Dufrenne (1986), pour la plus récente, sans que ces auteurs aient jugé utile de préciser l'origine de cette dernière information. La Tortue Luth a été souvent signalée en Italie et en Sicile (Vandoni, 1914; Capra, 1949; Crisafi, 1957; Capocaccia, 1968; Tortonese & Lanza, 1968; Di Palma, 1978), la plupart des observations ont été réalisées dans les Mers Ligure et Tyrrhénienne, et l'espèce a été également notée dans la région des Pouilles, où De Metro *et al.* (1983) signalent 6 captures récentes, ainsi que sur les côtes italiennes et yougoslaves de l'Adriatique, où elle semble cependant assez exceptionnelle (Capocaccia, 1968; Tortonese & Lanza, 1968). A Malte, elle a été signalée plusieurs fois (Brongersma & Carr, 1983). Elle serait peu fréquente en Grèce, selon Marinou (1984) et Margaritoulis *et al.* (1986). Ondrias (1968) la signale dans les eaux méditerranéennes grecques, alors que les 14 observations récentes (1968, 1978, 1981, 1982<sup>(2)</sup> données<sup>(6)</sup>, 1983<sup>(6)</sup>, 1984<sup>(3)</sup>) (Margaritoulis *et al.*, 1986) ont toutes été effectuées en mer Egée, au Nord du 38e parallèle, et selon ces auteurs, l'espèce n'est pas connue des pêcheurs du Sud et de l'Ouest de la Grèce. On la trouve en petit nombre en Turquie, sur la côte méditerranéenne uniquement ( Geldiay *et al.* 1982), et elle semble également rare sur les côtes syriennes et libanaises (Gruvel, 1931), ainsi qu'en Israël, où elle est notée par Hoofien (1972) et Sella (1980, 1982). Elle fréquente les côtes de l'Afrique du Nord (Fournet, 1853), mais elle a été rarement signalée près des rivages situés à l'Est de la Tunisie. En Egypte, elle a été signalée deux fois : sur le marché d'Alexandrie (Loveridge & Williams, 1957) et entre Gamil et Dibeh (à l'Ouest de Port Saïd) in Capocaccia (1968). On connaît 2 observations sur les côtes lybiennes : en Cyrénaïque, à Tonnara di Mongàr près de Banghàsi (Bengasi); et en Tripolitaine à Tonnara Sella près de Taràbulus (Tripoli) in Capocaccia (1968). Selon Gruvel (1926), elle serait rare en Tunisie (et recherchée comme

aphrodisiaque), cependant elle a été assez souvent signalée sur ces côtes : à Gabes, Sfax, Monastir, Sousse, Kelibia, Sidi Daoud, Cap Bon près de l'île de Zembra, Bizerte, Hachafa près de Tarf il Ma (Crisafi, 1957; Loveridge & Williams, 1957; références originales in Capocaccia, 1968). Olivier (1894) mentionne 3 exemplaires d'Algérie, provenant tous des environs d'Alger et Doumergue (1901 : 59) signale une observation « sur la plage de la Baie d'Arzew » près d'Oran, vers 1885. Pasteur & Bons (1960) ne précisent pas de localités sur les côtes méditerranéennes du Maroc, mais 2 données récentes et très intéressantes apportent des précisions sur sa présence dans la zone du Déroit de Gibraltar. Fernandez & Moreno (1984) signalent des échouages massifs de Tortues Luth à Ceuta (enclave territoriale espagnole sur les côtes marocaines du Déroit). 11 individus au total furent trouvés morts sur les plages de Ceuta en l'espace d'un mois pendant l'hiver 1980 : 3 Tortues le 12/XI, 2 le 15/XI, puis 6 individus à la mi-décembre (Long. rect. carapaces entre 132 cm et 165 cm). Fernandez & Moreno (1984) rapportent également 2 échouages ultérieurs d'individus isolés (VIII/1982 et 14/VII/1983), toujours à Ceuta. Selon ces auteurs, toutes ces Tortues étaient mortes lors de leur arrivée sur les côtes; les causes de cette mortalité ne sont pas connues, elles pourraient être liées à des conditions climatiques défavorables (vents et courants contraires), ainsi qu'à l'existence d'une installation de pêche au Thon, représentant un obstacle pour les Tortues contraintes de nager très près des côtes pour éviter les forts courants superficiels (Fernandez & Moreno, 1984). La seconde donnée, rapportée par Duron-Dufrenne (1986), fait état de l'observation de 11 individus groupés rentrant en Méditerranée par le Déroit de Gibraltar (VII/1984, J.N. Bonneville).

Les Tortues Luth apparaissent relativement fréquentes dans le Déroit de Gibraltar, où 24 individus ont été signalés en moins de 4 années; en outre, l'existence de regroupements (de 3,2,6, puis 11 animaux) constitue une situation tout à fait exceptionnelle pour la Méditerranée, où à notre connaissance toutes les autres Tortues Luth observées étaient isolées. Il apparaît que les animaux de l'Atlantique, provenant sans doute des plages guyanaises, pénètrent en Méditerranée par Gibraltar (plutôt en été); et les observations hivernales correspondraient selon Fernandez & Moreno (1984) à des mouvements en sens inverse (i.e. vers l'Océan). L'hypothèse d'une origine atlantique des Tortues Luth de la Méditerranée avait déjà été avancée par Oliver (1986) et Duron-Dufrenne (1986). A l'appui de cette thèse, ces derniers auteurs, à la suite de Capocaccia (1968), ont insisté sur le fait que l'espèce avait été bien plus souvent signalée dans la partie occidentale de la Méditerranée que dans les régions orientales. La fréquence relativement plus importante des Tortues Luth en Méditerranée occidentale (et centrale) est probablement réelle, et serait en

rapport avec le rôle du Déroit de Gibraltar dans les mouvements migratoires et/ou erratiques des populations. Ce phénomène ne doit cependant pas être surestimé : car le nombre de mentions publiées dans les diverses régions est susceptible de plus refléter l'implantation des naturalistes (qui est ancienne et forte dans les pays de Nord et de l'Ouest du Bassin méditerranéen), que la fréquence réelle de l'espèce. Les études récentes portant sur le statut des Tortues de mer de la Méditerranée orientale (Geldiay *et al.*, 1982; Sella, 1982; Marinou, 1984; Margaritoulis *et al.*, 1986) se rejoignent pour considérer que la Tortue Luth est rare dans ces eaux. Mais la notion de rareté est éminemment relative. S'il est indubitable que *D. coriacea* est beaucoup moins fréquente que *C. caretta* ou *Ch. mydas*) dans ces régions, les rares données chiffrées sur le nombre de spécimens observés, suggèrent que la Tortue Luth pourrait être, au moins localement (Mer Egée), aussi fréquente dans la partie orientale que dans la partie occidentale de la Méditerranée. Ainsi Margaritoulis *et al.* (1986) signalent 14 observations récentes réalisées en Mer Egée entre 1968 et 1984 (11 individus notés entre 1982 et 1984). Le nombre de Tortues Luth observées récemment dans les eaux égéennes grecques est du même ordre de grandeur que celui qui a été mentionné au cours des dernières années en Méditerranée occidentale, Gibraltar exclu (De Metrio *et al.*, 1983; Pascual, 1985; Duron-Dufrenne, 1986; Oliver, 1986).

### Reproduction

Il est possible que *D. coriacea* se soit reproduit, au moins occasionnellement, en Méditerranée. Plusieurs éléments, malheureusement trop imprécis, vont dans le sens de cette hypothèse.

Un spécimen juvénile (longueur totale : 105 mm; long. carapace : 70 mm) est conservé depuis au moins 1835, dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris (MNHN 692), il provient de « Méditerranée », sans autre précision.

Selon Bruno (1969, 1970, 1978), cette espèce serait venue pondre récemment sur des plages du Sud de la Sicile. D'après cet auteur, quelques oeufs auraient été récoltés en juin 1967 près de la plage des Macconi di Gela et des « jeunes » individus (« giovani ») auraient été capturés sur la plage des Macconi en septembre 1961 et, ultérieurement, dans d'autres localités du Sud de la Sicile (Bruno, 1978). Il serait important de savoir si les oeufs collectés alors ont été placés dans des collections muséologiques, afin que l'on puisse s'assurer qu'il s'agit bien d'oeufs de *D. coriacea*; et il serait également utile que les documents photographiques éventuellement réalisés lors de ces observations soient publiés; et enfin, il serait nécessaire que soient précisées les tailles réelles des jeunes individus observés, le terme de « giovani » - trop imprécis - ne permettant pas de savoir si ces individus étaient des juvéniles à l'éclosion ou des jeunes déjà âgés de quelques mois

ou de plusieurs années. Il est à souhaiter que de telles précisions soient fournies et qu'elles permettent d'établir avec certitude la reproduction, au moins occasionnelle, de la Tortue Luth sur les côtes de Sicile.

En Israël, des traces de Tortue Luth, qui n'aboutissaient pas à un nid, ont été observées en juin 1963, sur une plage du sud de Tel Aviv (Sella, 1982).

Au XIXe siècle, Fournet (1853 : 25) mentionnait sa reproduction sur les côtes du Maghreb en écrivant : La Tortue Luth « va pondre ses oeufs dans les sables des côtes de la Barbarie », malheureusement, nous ne sommes pas parvenus à obtenir de plus amples précisions à ce sujet, et de ce fait, nous manquons d'éléments pour juger de la fiabilité de cette donnée ancienne.

Enfin, d'autres données, beaucoup plus imprécises et très probablement erronées, mentionnent la nidification de cette espèce : en Corse (Bodinier, 1981), par confusion probable avec *Caretta caretta*; en Turquie et en Lybie (Fretey, 1986 a), l'origine de ces informations étant inconnue.

En résumé, la seule preuve existant actuellement de la reproduction de *D. coriacea* en Méditerranée est apportée par le spécimen conservé dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle, bien que l'origine précise de celui-ci n'ait pu être établie. Il est fortement probable que la nidification de cette espèce en Méditerranée n'ait jamais été très importante et qu'aujourd'hui comme hier, l'immense majorité des individus observés soient natifs d'autres régions du monde. Les observations réalisées dans la zone de Gibraltar (voir plus haut) plaident en faveur d'une origine atlantique de la majeure partie des Tortues Luth de la Méditerranée, on ne peut cependant pas exclure que des Tortues pénètrent également, plus ou moins régulièrement, par le Canal de Suez.

### 3. Espèces accidentelles et espèces au statut incertain

#### a) *Eretmochelys imbricata* (Linné, 1766)

En Méditerranée occidentale, cette espèce n'a été signalée qu'une fois, par Mourgue (1909), qui rapportait la capture d'un individu en rade de Marseille. Le spécimen en question, une jeune femelle comme l'avait noté Mourgue, a été récemment retrouvé par Mme Duron dans les collections du Musée d'Histoire Naturelle de Marseille (Maigret *in litt.* 2/1987, C.R. réunion groupe Tortues Marines, CIEM, Palma). Angel (1946) puis Knoepffler (1961) mentionnent cette espèce dans la liste des Reptiles de Provence, très certainement à partir de la donnée de Mourgue (1909).

Les données concernant la présence de *E. imbricata* en Méditerranée orientale sont moins précises.

Gruvel (1931 : 71) écrit qu'on la rencontre de temps en temps en Méditerranée (orientale principalement), et ajoute qu'elle n'atteint jamais de grandes tailles (80-85 cm), ce qui laisse entendre que cet auteur en a observé plusieurs exemplaires. D'autres auteurs signalent l'espèce en Méditerranée orientale (Hoofien, 1972; Geldiay *et al.*, 1982; Sella, 1982) à partir des données de Gruvel (1931) ou, en se référant aux travaux de Mertens & Wermuth (1960) et Wermuth & Mertens (1961), bien que ces derniers auteurs, dans les articles cités comme dans d'autres publications ultérieures mentionnent seulement « Mittelmeer », sans autre précision. Geldiay *et al.* (1982) et Sella (1982) n'ont, pour leur part, jamais confirmé sa présence dans ces régions. Cependant dans leur récent ouvrage, Engelman *et al.* (1986 : 191) indiquent 5 points sur la carte de répartition de l'espèce en Méditerranée (tous situés en Mer Egée, les données de Mourgue, 1909 et Gruvel, 1931 étant omises). Nous avons contacté Obst, rédacteur de la partie Tortue de ce travail, pour connaître l'origine de ces informations, et celles-ci se sont avérées erronées (Obst *in litt.* 3/VII/1987).

L'espèce a également été signalée, près de Malte, par Bruno (1986 : 225), mais il s'agit manifestement d'une confusion avec *Lepidochelys kempfi*, qui n'est précisément pas mentionné à Malte par cet auteur (voir plus loin).

Les données publiées par Mourgue (1909) et Gruvel (1931), sembleraient indiquer que *Eretmochelys imbricata* pénètre en Méditerranée, à la fois par le Déroit de Gibraltar et par le Canal de Suez, comme le suggère la distribution des localités. L'espèce est accidentelle dans cette mer et les Tortues observées sont probablement des individus égarés, comme c'est le cas pour l'espèce suivante.

#### b) *Lepidochelys kempfi* (Garman, 1880)

Il n'existe qu'une seule donnée contrôlée concernant la présence en Méditerranée de cette espèce, originaire du Golfe du Mexique. Il s'agit d'un jeune individu (et non de 2, comme l'écrivaient Fretey, 1986b et Maigret, 1986) qui fut pêché à Malte, le même jour (12 octobre 1929) qu'un exemplaire de *Chelonia mydas* (Brongersma & Carr, 1983). La détermination de cet individu (d'après dessins) a été longtemps controversée et a donné lieu à un mémorable roman feuilleton herpétologique, dont l'épilogue a été rendu possible par la récente redécouverte du spécimen que l'on croyait perdu (Brongersma & Carr, 1983).

#### c) *Lepidochelys olivacea* (Eschscholtz, 1829)

Mertens (1959 : 16) vit 1 exemplaire de *Lepidochelys* possiblement *kempfi*, à l'aquarium de l'île de Rhodes. Mais, selon Brongersma & Carr (1983 : 452), d'après le nombre d'écaillés costales (6 et 7) indiqué par Mertens (1959), il s'agirait plutôt d'un

exemplaire de l'espèce actuelle *Lepidochelys olivacea*; en outre, l'origine méditerranéenne de cet individu n'ayant jamais été établie avec certitude, il est possible que celui-ci ait été importé de la Mer Rouge. Ultérieurement, l'espèce a été signalée en Méditerranée par Basoglu (1973) *in* Geldiay *et al.* (1982), sans doute à partir de la mention de Mertens (1959).

L'entrée de cette espèce en Méditerranée, par le Canal de Suez, n'aurait rien d'impossible et sera peut-être un jour établie; mais en attendant, force est de constater que l'on ne dispose d'aucune donnée fiable sur sa présence dans cette mer et qu'elle ne doit donc plus figurer dans la liste des espèces de Tortues marines observées.

## II. LES TORTUES MARINES EN CORSE

Au cours des recherches naturalistes menées depuis plusieurs années en Corse, nous avons entendu, à plusieurs reprises, des rumeurs concernant l'existence de plages de ponte de Tortues marines sur la côte orientale de l'île.

En Corse, comme dans la plus grande partie de la Méditerranée occidentale, les données contrôlées sur ce groupe d'animaux sont extrêmement peu nombreuses. Ces raisons nous ont poussé à entreprendre la seconde partie de cette étude. Dans un premier temps, la fréquentation des eaux corses par les Tortues marines sera examinée (sur la base des résultats d'une enquête réunissant les observations en mer); puis le statut de *Caretta caretta* en Corse sera discuté (à partir des informations recueillies dans la littérature et dans le souvenir des habitants de la côte orientale).

### 1. Les espèces observées en mer

#### Méthodes

Depuis 1985, dans le cadre d'une action entreprise à l'initiative du Parc Naturel Régional de la Corse et du Laboratoire des Reptiles et Amphibiens (MNHN), nous avons sollicité les témoignages de toutes les personnes susceptibles d'avoir observé des Tortues en mer, pêcheurs et plaisanciers principalement. Deux journaux quotidiens de l'île, le Provençal-La Corse (19/6/1985) et Nice-Matin (9/7/1985), ont publié des articles informant la population de l'existence de cette enquête. Un questionnaire a également été mis au point et a été assez largement diffusé. En outre, des contacts réguliers avec des pêcheurs professionnels ont permis de rassembler un grand nombre de témoignages récents ou anciens; ce dernier mode de collecte des données s'est révélé le plus efficace, notamment dans le Sud-Est de l'île grâce à la présence sur place de l'un de nous (RM). Contrairement aux recherches effectuées sur le lieu même de sites de ponte de Tortues marines, qui



permettent de réunir des données précises (au moins en ce qui concerne les femelles adultes, les pontes et les jeunes à l'éclosion), une étude telle que la nôtre, réalisée dans une région où les Tortues sont relativement peu abondantes et où les plages de ponte probables ne sont plus fréquentées (voir plus loin), est nécessairement basée sur des observations moins nombreuses, moins précises et presque toujours indirectes.

La quantité et la précision des données recueillies varient d'une observation à l'autre. Certains animaux (ou spécimens) ont pu être examinés de façon détaillée, alors que d'autres n'ont été observés que peu de temps à la surface de l'eau, sans pouvoir toujours être approchés. Les déterminations réalisées à partir des témoignages recueillis nous semblent assez fiables. 9 observations insuffisamment précises à cet égard, ont été écartées de nos résultats. Pour 20 témoignages nous avons pu nous assurer de la détermination à partir de l'examen d'individus, de

carapaces, de spécimens naturalisés, d'un crâne, de photos ou de dessins. Il est fort peu probable que 2 espèces aussi différentes que *C. caretta* et *D. coriacea* aient pu être confondues. En revanche, il n'est pas entièrement exclu qu'une Tortue verte ait été prise pour une Caouanne, en effet, comme nous l'avons vu plus haut, *Chelonia mydas* est moins rare qu'on ne l'a dit en Méditerranée occidentale.

La plupart des données concernant les tailles (et parfois les poids), sont des estimations approximatives réalisées à partir d'animaux vus ou capturés. C'est généralement la longueur totale estimée qui a été mentionnée par nos observateurs bénévoles. Nous sommes conscients des inconvénients présentés par cette mensuration (cou plus ou moins rétracté chez les individus morts ou vivants, dimorphisme sexuel de la longueur de la queue), qui est cependant la seule que nous ayons pu obtenir facilement. Dans tous les cas où cela nous a été possible, nous avons mesuré la longueur rectiligne de la carapace.

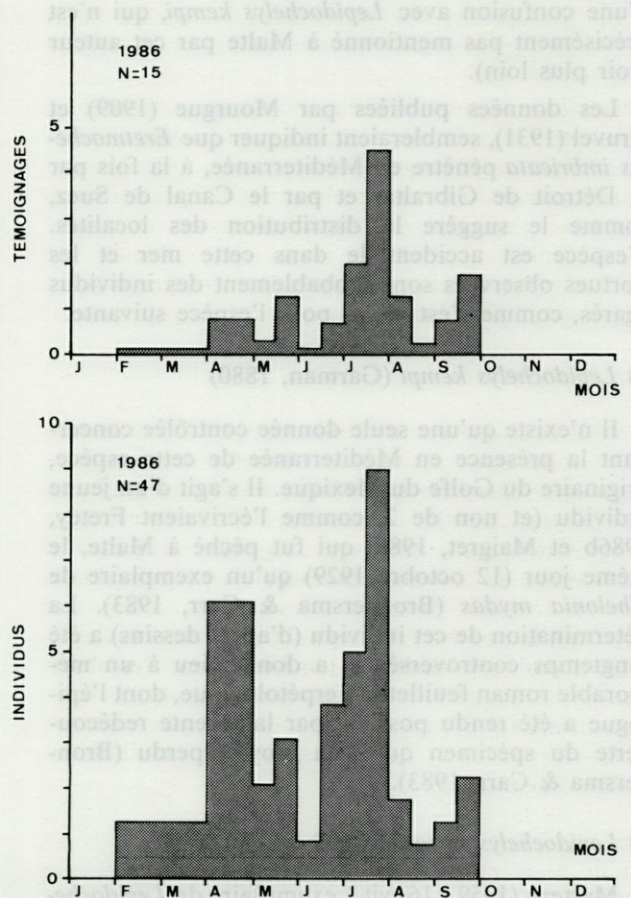
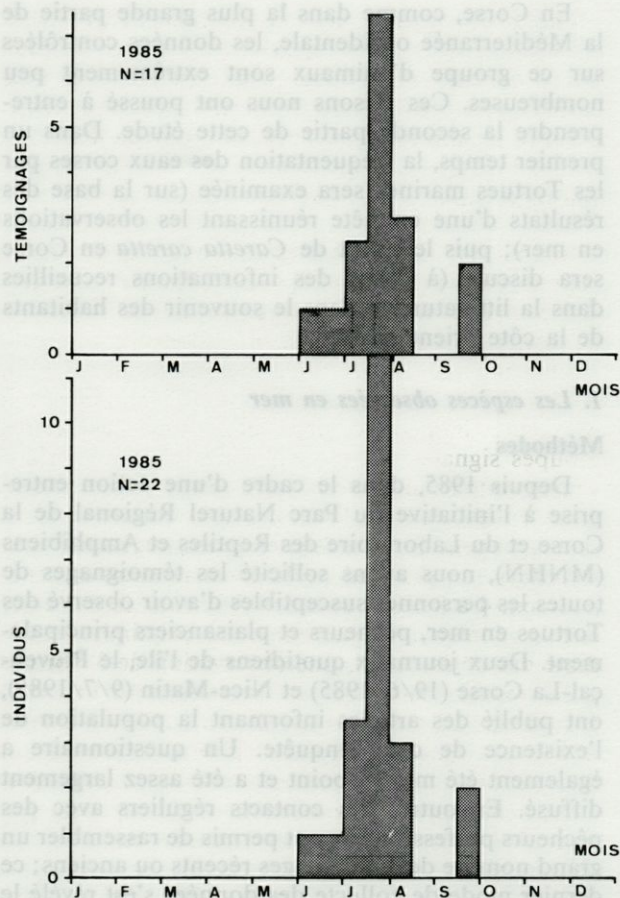


Fig. 1. — Répartition annuelle des observations de *Caretta caretta* en Corse, en 1985 et 1986 (à partir des données du Tabl. I). Chaque mois de l'année est divisé en 2 parties.  
 Distribution of the observations over the months of the years 1985 et 1986; each month divided into two parts.

## Résultats

Sur les 50 témoignages répertoriés, jusqu'à la fin de l'année 1986, 48 concernent la Tortue Caouanne *Caretta caretta* (au moins 90 individus observés), et la Tortue Luth *Dermochelys coriacea* a été vue à 2 reprises (Tabl. I).

### a) *Caretta caretta*

#### Années et saisons d'observations

La plus grande partie des témoignages sont récents (Tabl. I); 17 d'entre-eux furent recueillis en 1985 et 15 en 1986, représentant respectivement 22 et 47 Caouannes, soit 80 % du nombre total d'individus observés. 15 témoignages sont antérieurs à 1980, le plus ancien remontant aux années 1940. Les méthodes de collecte des données ont privilégié le recueil des témoignages récents.

La répartition annuelle des témoignages étudiée à partir des données de 1985 et 1986 (celles des années précédentes étant trop peu nombreuses), montre qu'en 1985, les premières Tortues furent observées au début de juin, alors qu'en 1986 elles furent notées dès le début février (Fig. 1). Il est peu probable que ce décalage saisonnier des dates d'observation traduise un phénomène réel dans la nature; en 1986, nos informateurs (pêcheurs) mieux sensibilisés à cette enquête, furent sans doute plus prompts à signaler les animaux vus. Au cours de ces 2 années, le plus grand nombre de témoignages furent enregistrés pendant les mois les plus chauds, du début juin à la mi-août, un pic assez net et bref se dessinant au cours de la seconde quinzaine de juillet, et les dernières Tortues étant notées à la fin septembre. En 1986, un nombre d'individus relativement élevé furent observés (capturés) au printemps, en avril et en mai, le maximum fut cependant atteint, comme l'année précédente, au cours de la deuxième quinzaine de juillet. En 1985, comme en 1986, une chute brutale du nombre d'observations peut être remarquée au début ou à la moitié d'août. Il est difficile de savoir dans quelle mesure la distribution annuelle des témoignages recueillis (et le nombre de Tortues observées) correspondent au rythme réel de la fréquentation des eaux corses par les Caouannes. En effet, certains biais sont susceptibles d'avoir artificiellement sur-représenté les observations estivales. En été, le nombre d'observateurs potentiels en mer (plaisanciers et dans une moindre mesure, pêcheurs) est plus élevé que pendant les autres saisons; d'autre part, au cours de ces mois, l'état de la mer est souvent calme, ce qui facilite l'observation des Tortues en surface, ces animaux étant bien plus difficilement décelables par mer agitée. En revanche, ce biais ne doit pas affecter les dates des premières apparitions (février en 1986), ainsi que celles des dernières Tortues signalées (fin septembre 1985 et 1986); et la baisse soudaine du nombre d'observations (et d'individus) intervenant

dès le début d'août traduit très certainement un phénomène réel.

Il est probable qu'en automne, les Caouannes quittent les eaux corses pour se diriger vers des régions moins froides du sud et de l'est de la Méditerranée, comme le suppose Bruno (1978), à propos des animaux fréquentant les eaux italiennes. De telles migrations ont déjà été signalées ailleurs en Méditerranée; en septembre en direction des côtes égyptiennes (à 350 milles de Port Saïd et dirigé vers Port Saïd) Deraniyagala (1951), à propos d'une espèce non-identifiée. En Israël, Sella (1982) signale également des migrations estivales de Caouannes vers la Turquie.

Quelques données publiées sur les périodes de fréquentation maximale des Caouannes en Méditerranée centrale permettent de proposer - à titre d'hypothèse - le schéma migratoire suivant: en Sicile (Iles Eoliennes) les Tortues semblent particulièrement abondantes en janvier et février (parfois mars) Di Palma (1978); une fraction, au moins, de cette population remonterait ensuite plus au Nord, le long des côtes sardes, corses et italiennes (tyrrhéniennes, ligures et méditerranéennes) où elle séjournerait (et se reproduisait autrefois) à partir du printemps, pour amorcer une migration vers le Sud et le Sud-Est en août-septembre; à Malte, le plus grand nombre d'individus étaient en effet observés entre août et novembre (Despott, 1915), pour réapparaître au printemps à l'occasion des pontes.

#### Individus groupés ou isolés

L'immense majorité des Caouannes observées étaient isolées (41 témoignages, 73 individus), 3 groupes de 2 ont été notés (n° 19, 22, 43), 1 groupe de 3 (n° 14), 1 groupe de 4 (n° 25) et 2 groupes de « plusieurs » individus, nombre non-précisé (n° 3, 5). A l'exception d'une observation (n° 5) réalisée à proximité immédiate des côtes, tous les autres groupes signalés ont été vus à des distances relativement importantes de la terre ferme (0,5; 2; 5; 15 et 35 milles marins). Il est possible que les Tortues se regroupent pour effectuer leurs migrations saisonnières (en groupes de 10 au maximum et généralement 4 à 8 selon Bruno, 1978) pour se disperser ensuite, lorsqu'elles parviennent à proximité immédiate des côtes. Ainsi, une observation de 3 Tortues a été réalisée au début du printemps (n°14), et 3 groupes de 2, 4 et 2 (n°22, 25, 43) ont été signalés à la fin du mois de juillet (et 1 groupe de 2 au début de ce mois, n° 19). Un regroupement, numériquement beaucoup plus important, a été rapporté par Lanteri (1982), mais, celui-ci ayant été noté en février, il ne semble pas qu'il ait été lié à un phénomène migratoire. Lanteri (1982) signale l'observation exceptionnelle d'un « troupeau » de centaines de Caouannes, se dirigeant vers l'est, observé le 17 février 1980, à plus de 100 km au large des côtes algériennes.

Tabl. I. — Observations de Tortues marines en Corse.  
Records of marine turtles in Corsica

n°	Nom de l'observateur (lieu de résidence)	date et heure de l'observation	Localité	Longueur		Circonstances de l'observation
				nombre d'individus	totale (en cm)	
1 <i>Caretta caretta</i>						
1	FRANCESCHINI (Ghisonaccia)	années 1940-45	Calzarellu, Ghisonaccia.	1	---	Ramenée par des pêcheurs (filet).
2	ZILBERSTEIN (Noceta)	entre 1957 et 59, 16h	Plage de "Palombaggia" (?), Ghisonaccia.	1	40	Animal vivant et sans blessure, observé sur la plage, la patte attachée par une longue ficelle ; avait très probablement été capturé en mer, puis ramené à terre.
3	RENUCCI, A. (Vix)	années 1960 et 70	Calzarellu et environs.	"plusieurs"	---	Vu et capturé (filet) plu- sieurs Caouannes, certaines fois très près de la côte.
4	LEY, A. (Ghisonaccia)	années 1960	Vignale.	1	60-70	Pêchée, exemplaire natura- lisé.
5	ANDREANI, N. (Ghisonaccia)	1965-67	Pinia, face aux ma- rais de Cattolica, à 30 m de la côte.	"plusieurs"	---	Observées sous l'eau.
6	LANZADA, J.-B. (Solenzara)	1965-70	Environs de Solenzara	1	76	1 femelle avec oeufs, captu- rée dans un filet, natura- lisée.
7	PANZANI, R. (Travo)	Eté 1965-70	Travo, plage des vaches.	2	a_ "grosse" b_ "grosse"	2 tortues successivement capturées au filet au cours de la même saison.
8	pêcheur de Favone (Favone)	vers 1970	Environs de Favone.	1	---	Morte dans un filet calé à 90 m de fond.
9	Dr. GENEVRAY (Lauris)	années 1970	Dans le Canal de Corse à plusieurs km au Nord du Cap Corse.	1	"grosse"	Capturée par des pêcheurs de Barcaggio, 1 photo.
10	Bar-Tabacs (Favone)	années 1970	Environs de Favone.	1	87	Prise dans un filet, natu- ralisée, Long. rect. cara- pace 61 cm, 1 photo.
11	ROCHÉ, B. (Bastia)	août 1971	Environs de Calvi ?	1	---	Sujet en décomposition trou- vé sur une petite décharge sauvage près de Calvi. Crâne conservé dans les collec- tions du MNHN n°1986-96, individu subadulte.

12	MARESCA, A. (Galeria)	Été 1973	Ouest de Galeria, 1 km au large de la Baie de Focolara.	1	---	80	Prise dans un filet calé à 80 m, c'est la dernière tor- tue capturée par ce pêcheur. Depuis 1960, des Caouannes étaient régulièrement pêchées ou vues, la plupart étaient de grandes tailles.
13	pêcheur de Favone (Favone)	vers 1975	Environs de Favone.	1	---	---	Prise dans un filet calé par 8 m de fond, à 10 m de la côte ; la tortue était mail- lée dans une poche face au rivage.
14	BRUNSTEIN, M. (Bastia)	début avril 1979	Sta. Severa, à 1 ou 2 milles de la côte.	3	---	---	3 individus groupés, observés d'un bateau, en surface.
15	BOUDOURESQUE, C.-F. et le pêcheur Nino (Marseille - Galeria)	31/7/1979	I Scuglietti, Galeria	1	---	---	Morte dans un filet calé vers 80 m. Carapace ; Long. 53 cm, Larg. 43 cm. Contenu stomacal étudié (BOUDOURES- QUE, 1979), voir texte.
16	BOUDOURESQUE, C.-F. et JEUDY de GRISSAC, A. (Marseille)	fin août 1984	Entre la Caletta et I Scuglietti, Galeria.	1	---	---	Longuement observée en surfa- ce, capturée puis relâchée. Long. carapace $\approx$ 25 cm. Ac- compagnée de 2 Poissons pi- lotes gris-bleus <u>Naucrates</u> <u>ductor</u> , dessin et détail de l'observation in BOUDOURES- QUE (1986 : 50-51).
17	GARCIA, E. (Bonifacio)	début juin 1985	Capicciolu, Sta Manza à 30 m de la côte.	1	60	30	Capturée en surface, puis relâchée une semaine plus tard, 1 photo.
18	GAILLARD, J.-M. (Porto Vecchio)	15/6/1985	Au large des Iles Cerbicale, à 5 milles à l'Est du rocher Vacca.	1	80	20	Prise dans un filet à lan- goustes calé à 110 m de fond à la limite du plateau con- tinental, roches isolées, graviers et coralligène. Etat de putréfaction avancée.
19	LAURENT, L. (Lyon)	1/7/1985, 16h	Environ 15 milles au Nord-Ouest de Calvi.	2	a_50-55 b_50-55	---	Observées d'un bateau en surface, carapaces Long. 35-40 cm. Présence sur une tortue d'une dizaine d'ana- tifes <u>Lepas anatifera</u> , Photo.
20	POLIDORI, J.-P. (Macinaggio)	14/7/1985 après-midi	En face des Iles Finoc- chiarola, à 3 milles de la côte.	1	80	---	Observée d'un bateau en sur- face puis a plongé, allait vers le Sud.
21	POLIDORI, J.-P. (Macinaggio)	17/7/1985	Environs de Macinaggio.	1	82	---	Vue sur le port de Macinag- gio où elle avait été rame- née par un plaisancier. La tortue était morte et était amputée du membre postéri- eur droit (cicatrisé). Long. rect. carapace 55 cm. Photos.

Tabl. I. — (Suite).

22	GAILLARD, J.-M. (Porto Vecchio)	20/7/1985	Même localité que n° 18.	2	a_90 b_80	30-35 20	Même filet qu'au n° 18 ; les 2 tortues ont été captu- rées ensemble. Carapaces conservées.
23	GAILLARD, J.-M. (Porto Vecchio)	22/7/1985	Même localité que n° 18.	1	50	15	Même filet qu'au n° 18, spécimen naturalisé.
24	VALENTIN, P. (Le Jaure)	26/7/1985, 15h	Ile Gargalu, Réserve Naturelle de Scandola, à 200 m de la côte.	1	20	---	Observée d'un bateau en surface, capturée-relâchée, 1 photo. Présence de Pois- sons pilotes.
25	POGGI (Bonifacio)	27/7/1985, 10h	Nord-Ouest de Bonifacio, au large de Capo di Feno,	4	a_60-70 b_60-70 c_60-70 d_60-70	---	D'un bateau en surface, "les 4 tortues ont plongé à notre approche".
26	BOUVET, P. (Porto vecchio)	28/7/1985	Golfe de Porto Vecchio, à 1 km de la côte.	1	90	---	"Dormait en surface, a plon- gé lorsque notre bateau s'est approché".
27	pêcheur de favone (Favone)	fin juillet 1985	Environ de Favone.	1	"grosse"	---	Observée d'un bateau en surface.
28	PEDINIELLI, A. (Marseille)	juillet 1985	Propriano, près de l'em- bouchure du Rizzanese, Capu Laurosu, à 100 m de la côte.	1	"petite"	---	Observée d'un bateau en surface.
29	BAY, D. (Stareso)	début août 1985	Environs de Borgo-Revinco, à 200 m de la côte.	1	30	---	Capturée vivante dans un filet, gardée 1 mois puis relâchée, photos.
30	BOUVET, P. (porto Vecchio)	4/8/1985, 9h	Iles Cerbicale, à 3 milles de la côte.	1	70	---	"relâchée après capture dans un filet (chalut), était vi- vante et avait dû se prendre à la remontée (fond à 250m)".
31	GIRAUDON (St. Pourçain)	5/8/1985, 17h	Ghisonaccia, Sud de Calzarellu, près de l'épave du "Niagara", à 500 m de la côte.	1	100	---	Observée d'un bateau en surface.
32	FILIPPI, J. (Macinaggio)	18/9/1985, 21h	1,5 mille du port de Macinaggio.	1	40-45	---	Prise vivante dans un filet calé à 40 m, 1 photo.
33	FILIPPI, C. (Porto Vecchio)	24/9/1985, 11h	Iles cerbicale, Rocher de Vacca.	1	24	2,3	"Capturée en surface, avait un crabe coincé dans la gorge", relâchée, 1 photo.
34	GOUGELET, Y. (Solenzara)	de février à mai 1986	entre Ghisonaccia et la base militaire de Solenzara, à 40 m de profondeur.	10	---	de 15 à 80	Tortues toutes isolées, pêchées au chalut, puis rejetées à l'eau, vivantes.

35	CHIOCCA, V. (Porto vecchio)	d'avril à juin 1986	Est de pinarello, fonds de 60 à 80 m.	5	---	de 5 à 50	Toutes capturées, mortes et isolées, au filet trémail langoustier, 1 seule carapace conservée.
36	TIBERI, A. M. (Solenzara)	avril 1986 (captures étalées pendant le mois)	Pointe d'Aleria, vers la base de Solenzara.	8	--	de 7-8 à 45-50	Pêchées, toutes isolées, au chalut, 1 seule est morte et les 7 autres ont été relâchées.
37	PATRIMONIO, O. (comm. pers.) (Pigno)	début mai 1986	Cantonement de pêche de Farinole, St. Florent.	1	---	---	Observée d'un bateau en surface.
38	BOUVET, P. (Porto Vecchio)	fin juin, début juillet 1986	A 2 à 3 milles face à la base de Solenzara (Est) fonds herbiers, 25-40 m.	6	a_140 b_100 c_70-80 d_70-80 e_70-80 f_70-80	50 40 35 35 35 35	Toutes isolées, capturées vivantes au chalut, puis relâchées.
39	ROLAND, J.-M. et QUILEZ, P. (Lyon)	2/7/1986, 15h	30 milles à l'Ouest de la Presqu'île de Scandola (fonds 2700 m).	1	---	---	Observée d'un bateau en surface.
40	GAILLARD, J.-M. (Porto Vecchio)	du 15 au 25/7/ 1986	Iles Cerbicale, à 3 milles au Sud-Est du Rocher de Vacca.	4	---	---	Tortues isolées, mortes dans un filet langoustier calé à 85-90 m sur un fond de roches coralligènes.
41	JOSÉ (Galeria)	15/7/1986	Baie d'Elbo, Réserve Naturelle de Scandola, à quelques centaines de m de la côte.	1	---	---	Capturée vivante dans un filet langoustier, calé à 80 m. Tuée pour sa carapace.
42	LECOUVÉ, D. (comm. pers.) (Pantin)	18/7/1986	Pte. de trio, Sagone.	1	40	---	Prise dans un filet à la côte.
43	MARCHAND (Theil)	28/7/1986, 16h	35 milles de la corse, dans l'axe Porquerolles-Calvi.	2	a_90 b_90	---	2 individus groupés observés d'un bateau en surface.
44	BIANCARELLI, L. (Porto Vecchio)	juillet 1986	Sud-est de Porto Vecchio à 3 milles de la côte, au Sud-Est de la Pte de la Chiappa.	2	---	a_30 b_15	Tortues isolées, mortes et en décomposition dans un filet trémail langoustier, calé à 90-100 m de fond.
45	MICHELI, A. (Porticciolo)	entre le 8 et 10/8/1986, matinée	Sisco, à 1,5 mille de la côte.	1	50-60	---	Morte dans un filet.
46	GOUGELET, Y. (Solenzara)	août et septembre 1986	6 à 12 milles de Tarco.	3	---	a_50-60 b_50-60 c_50-60	1 individu pris dans une palangre et relâché ; les 2 autres successivement pêchés au chalut, puis relâchés.

Tabl. I. — (Suite).

47	BENITO (Centuri)	septembre 1986	au large de Centuri.	1	---	40	Tortue morte, prise dans une palangre (1 photo dans Nice-Matin du 26/9/1986).
48	CAMUS-MUZY, M. A. (Porto Vecchio)	fin septembre 1986	A l'Ouest des "Moines", à 8 milles de la côte.	1	80	---	Observée d'un bateau en surface.

2 *Dermodochelys coriacea*

I	BOTTI (Santa Manza)	juillet 1965 matinée	5 milles au Nord- Est de Santa Manza.	1	200	500	"Prise dans un filet à langoustes, mais morte et en état de décomposition, était environnée de poissons pilotes".
II	ETIENNE, A. (Santa Manza)	23/11/1985, 13h	1 mille au large de Santa Manza.	1	150	150	"Embrouillée dans une palangre, accompagnée de Poissons-pilotes et de Rémoras. Ramenée à terre, puis relâchée".

*Tailles et poids des Caouannes observées*

Nous disposons de 41 données concernant la taille des *C. caretta* observées : 30 estimations approximatives de la longueur totale (LT); 5 mesures de la LT; 3 estimations de la longueur rectiligne de la carapace (LRC); et 3 mesures de la LRC. L'imprécision du plus grand nombre de ces données et les inconvénients présentés par certains types de mensuration (LT) ont déjà été évoqués dans l'exposé des méthodes; rappelons simplement que ces résultats doivent être interprétés avec prudence.

Le plus petit individu observé (n°24) mesurait environ 20 cm (LT), et le plus grand (n° 38a), environ 140 cm (LT). La classe de taille 70-80 cm (LT) est la mieux représentée dans notre échantillon, par 8 estimations et 1 mesure (Fig. 2A); ces dimensions correspondraient approximativement à des carapaces de 52-59 cm (LRC). Les données concernant les longueurs de carapaces (LRC) sont très peu nombreuses : 3 d'entre-elles ont été mesurées (en cm); 53 (n° 15), 55 (n° 21), 61 (n° 10); et les 3 autres estimées; 25 (n° 16), 35-40, 35-40 (n° 19 a et b).

Les estimations de poids réalisées par les pêcheurs sont probablement plus précises et plus fiables que celles concernant la taille, c'est pourquoi nous les indiquons. D'après 24 estimations et 1 mesure (Fig. 2B), on observe que l'individu le plus léger (n° 33) pesait 2,3 kg et les plus lourds aux alentours de 80 kg; la classe de poids 30-35 kg étant la mieux représentée.

*Origine des observations*

28 témoignages proviennent de captures dans des filets, chaluts ou palangres (éventuellement suivies d'un relâcher), 17 données concernent des animaux vus en surface, et l'origine de 3 observations ne nous a pas été précisée. En l'espace de 5 semaines, M. J.M. Gaillard, pêcheur à Porto Vecchio, a pris successivement 4 Caouannes (1+2+1) dans un filet à Langoustes calé par 110 m de fond, à 5 milles au large des îles Cerbicale (n° 18, 22, 23). Les Tortues ont été capturées dans des filets immergés à des profondeurs variables, entre 8 et 110 mètres. A l'exception d'un individu, n° 41 (qui fut tué sur le pont du bateau !), les 18 Caouannes capturées dans des filets calés à plus de 60 m de fond, étaient toutes mortes et n'avaient donc pas été maillées lors de la remontée du filet (n° 8, 12, 15, 18, 22, 23, 35, 40, 44).

Ces observations mettent en évidence les aptitudes des Caouannes à réaliser des apnées profondes. Les filets de pêche, par les captures accidentelles qu'ils occasionnent, paraissent constituer un facteur de mortalité important pour l'espèce en Corse. Certains engins de pêche sont particulièrement meurtriers, c'est en particulier le cas des filets trémails langoustiers. Ceux-ci sont calés à des profondeurs importantes (en général entre 40-50 m et 120 m) et ils ne nécessitent pas d'être relevés tous les jours, comme les filets à Poissons. Pour des raisons de rentabilité, une fraction importante de la flotte de pêche corse pratique aujourd'hui cette pêche spé-

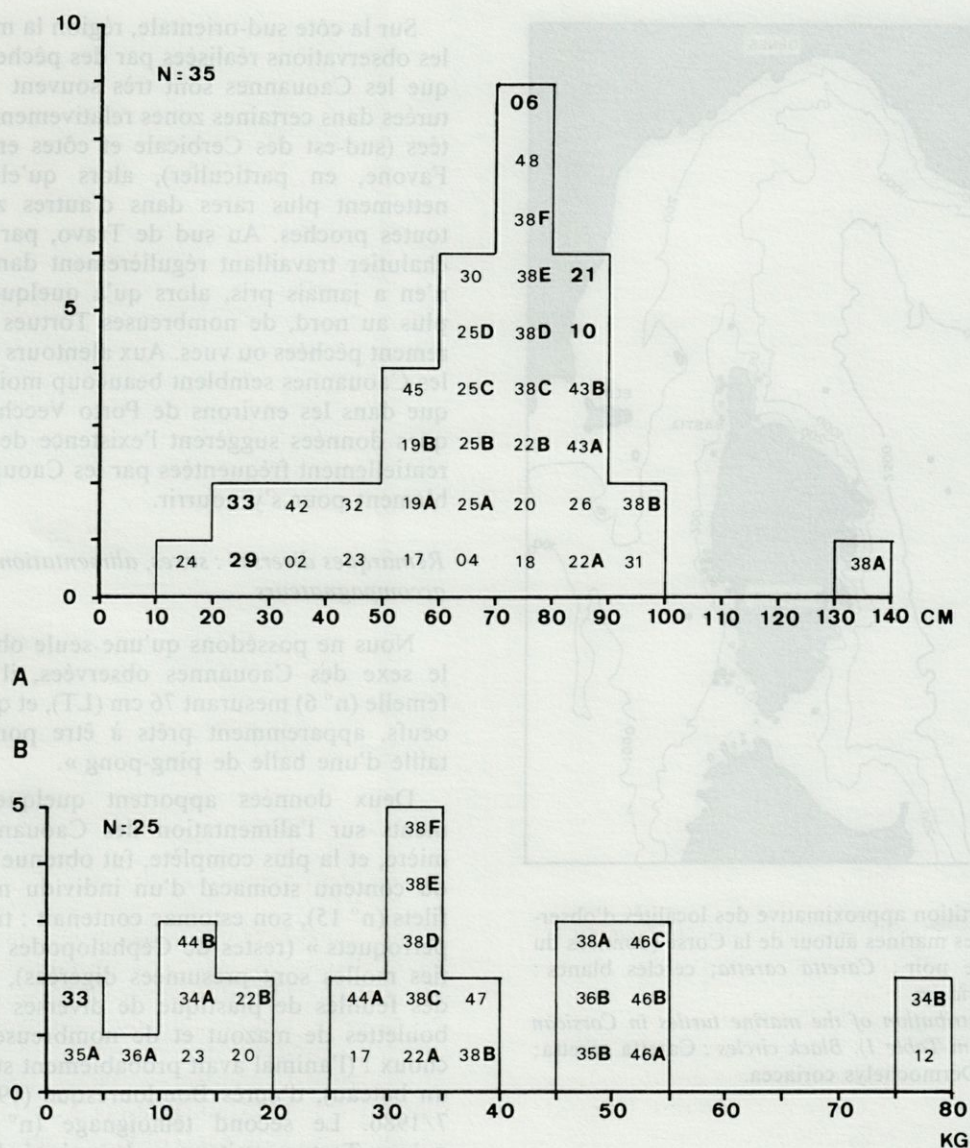


Fig. 2. — A, longueur totale approximative (en cm) des *Caretta caretta* observés en Corse, à partir de 30 estimations et de 5 mesures (en caractère gras). Les numéros inscrits à l'intérieur des diagrammes renvoient aux observations correspondantes du tabl. I; B, poids approximatif (en kg) des *Caretta caretta* observés en Corse, à partir de 24 estimations et d'une mesure (en caractères gras), voir Tabl. I. Seules les valeurs extrêmes indiquées dans les observations n° 34, 35, 36 ont été prises en compte.

A, approximate overall length (in cm) of *Caretta caretta* recorded from Corsica (estimated from 30 specimens; measured in 5 specimens; table I); B, approximate weight (in kg) of *Caretta caretta* recorded from Corsica (estimated from 24 specimens; measured in one specimen, Tabl. I).

cialisée. Les observations recueillies indiquent que ces filets langoustiers ne laissent à peu près aucune chance de survie aux individus capturés. Il n'en va pas de même pour les autres modes de pêche, qui ne semblent pas entraîner une mortalité aussi systématique. Ainsi, les Tortues prises au chalut sont presque toujours vivantes; sur les 27 individus pêchés de cette façon depuis 1985 (n° 30, 34, 36, 38, 46), un seul était mort (n° 36), les autres furent relâchés, apparemment indemnes. Des Caouannes sont également capturées par des palangres (d'em-

ploi très limité et très artisanal) et des filets à Poissons (ces derniers étant calés moins profonds et relevés plus fréquemment que les filets langoustiers), mais elles parviennent souvent à en réchapper.

#### Répartition géographique des observations

Sur 34 témoignages localisés avec une précision suffisante, 15 furent réalisés à de faibles distances des côtes, entre 10 et 1000 m; 10 entre 1 et 10 km; et 9 entre 10 et environ 65 km, les trois observations



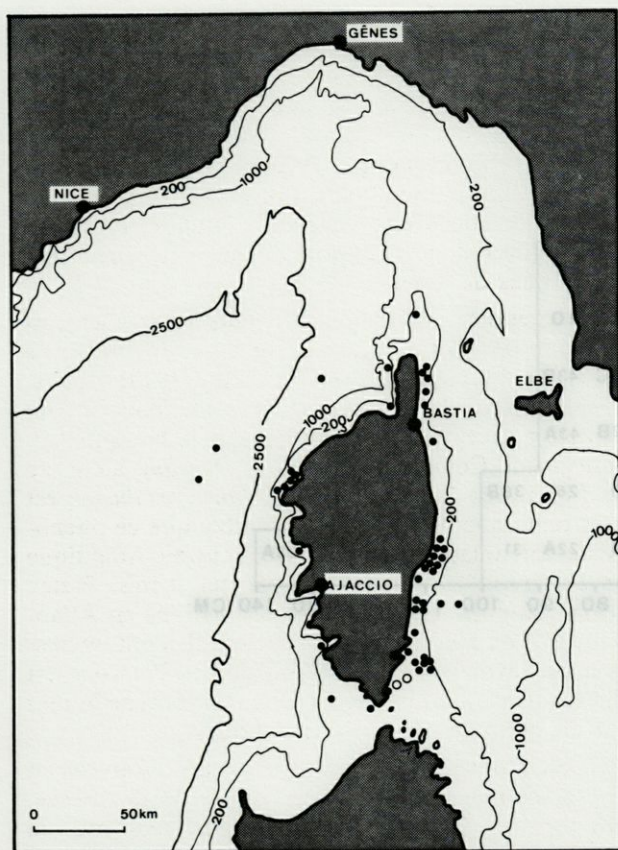


Fig. 3. — Répartition approximative des localités d'observation de Tortues marines autour de la Corse (données du Tabl. I). Cercle noir : *Caretta caretta*; cercles blancs : *Dermochelys coriacea*.

Approximate distribution of the marine turtles in Corsican waters (data from Table I). Black circles : *Caretta caretta*; white circles : *Dermochelys coriacea*.

les plus éloignées de la terre furent effectuées par des plaisanciers lors de traversées à 10, 30 et 35 milles marins des côtes (n°19, 39, 43).

La répartition géographique de nos observations n'est pas homogène (Fig. 3), en effet, celles-ci apparaissent nettement concentrées dans 3 zones principales : le sud de la côte orientale, entre Aleria et Bonifacio, où 28 témoignages furent recueillis; la région du Cap Corse; et la côte nord-occidentale, aux alentours de la presqu'île de Scandola. En l'état actuel de notre enquête, cette distribution ne saurait être interprétée, dans la mesure où elle recouvre étroitement la répartition de notre réseau d'observateurs. En d'autres termes, les Tortues ne nous sont régulièrement signalées que dans les zones où les pêcheurs (et plaisanciers) sont régulièrement interrogés par des personnes résidant sur place; là où ces enquêtes ne sont pas menées, nous n'obtenons pas ou très peu d'informations, c'est par exemple le cas des deux principaux ports de pêche de la Corse, Ajaccio et Bastia.

Sur la côte sud-orientale, région la mieux connue, les observations réalisées par des pêcheurs montrent que les Caouannes sont très souvent vues ou capturées dans certaines zones relativement bien délimitées (sud-est des Cerbicale et côtes entre Aleria et Favone, en particulier), alors qu'elles semblent nettement plus rares dans d'autres zones parfois toutes proches. Au sud de Travo, par exemple, un chalutier travaillant régulièrement dans cette zone, n'en a jamais pris, alors qu'à quelques kilomètres plus au nord, de nombreuses Tortues sont régulièrement pêchées ou vues. Aux alentours de Bonifacio, les Caouannes semblent beaucoup moins fréquentes que dans les environs de Porto Vecchio. Ces quelques données suggèrent l'existence de zones préférentiellement fréquentées par les Caouannes, probablement pour s'y nourrir.

#### Remarques diverses : sexes, alimentation, parasites, accompagnateurs

Nous ne possédons qu'une seule observation sur le sexe des Caouannes observées, il s'agit d'une femelle (n° 6) mesurant 76 cm (LT), et qui portait des oeufs, apparemment prêts à être pondus, « de la taille d'une balle de ping-pong ».

Deux données apportent quelques renseignements sur l'alimentation des Caouannes. La première, et la plus complète, fut obtenue par l'analyse du contenu stomacal d'un individu mort dans les filets (n° 15), son estomac contenait : trois « becs de perroquets » (restes de Céphalopodes dont les parties molles sont présumées digérées), un *Pteroides*, des feuilles de plastique de diverses couleurs, des boulettes de mazout et de nombreuses feuilles de chou ! (l'animal avait probablement suivi ou croisé un bateau), d'après Boudouresque (1979) et *in litt.* 7/1986. Le second témoignage (n° 33), signale qu'une Tortue avait un crabe coincé dans la gorge.

Une des 2 Tortues observées par L. Laurent (n°19), portait une dizaine de *Lepas anatifera* fixés à l'arrière de la carapace. Des parasites, qui d'après leur description semblaient être des Mollusques Bivalves, étaient présents en grand nombre sur la carapace du jeune individu n° 24. Il ne s'agissait apparemment pas d'espèces facilement identifiables telles *Ostrea edulis* ou *Mytilus edulis* qui semblent se fixer fréquemment sur *C. caretta* en Méditerranée (Frazier *et al.*, 1985).

Deux Poissons-pilotes *Naucrates ductor* accompagnaient une Tortue (n° 16) et un nombre indéterminé de Poissons, appartenant très probablement à la même espèce, environnaient un second individu (n° 24).

#### Discussion

De nos jours, *Caretta caretta* semble encore assez bien représentée dans les eaux corses. Toutefois, la plupart des témoignages convergent pour constater

une forte régression de l'espèce au cours des 20 ou 30 dernières années, mais nous manquons de données anciennes permettant d'apprécier l'ampleur de cette régression. Les Caouannes semblaient communes dans la région de Bonifacio où, jusque dans les années 1960-1965, elles étaient traditionnellement consommées par les pêcheurs, le jour de la Saint Erasme (le 2 juin, selon le Larousse Encyclopédique du XXème siècle, Ed.1930). Les Tortues étaient capturées une semaine à l'avance et étaient gardées vivantes dans le port, attachées par les pattes à des cordages.

Cette espèce est encore mal connue en Méditerranée, les premières données présentées ici restent très parcellaires et l'on ne dispose pas de résultats d'enquêtes similaires réalisées dans d'autres régions, qui permettraient d'estimer l'importance numérique de la « population » fréquentant les eaux corses plusieurs mois par an.

L'origine des animaux observés en Corse n'est pas connue. Dans l'état actuel des connaissances (voir chapitre I), on ne sait pas s'ils proviennent des sites de nidification actuellement connus en Méditerranée orientale ou en Afrique du Nord; ou d'autres sites probables, mais non-contrôlés, en Afrique du Nord; ou encore, de sites aujourd'hui abandonnés ou en passe de l'être (Corse, Sardaigne, Sicile, Italie...). Il est également possible qu'une partie (peut-être importante) des animaux fréquentant la Méditerranée ne soient pas originaires de cette mer.

#### b) *Dermochelys coriacea*

Les 2 observations de *Dermochelys coriacea* recueillies dans le cadre de cette enquête (Tabl. I), portent à 4 le nombre de Tortues Luth signalées le long des côtes de Corse (Bruno & Maugeri, 1976; Oliver, 1986, et remarques chap. I). Duguy (1983) signalait par erreur une observation en Corse (Duguy *in litt.*, IX/1986). La première donnée recueillie remonte à 1965 et la seconde est récente (23 novembre 1985). Le premier individu a été observé en juillet, d'après Duguy (1983); c'est au cours des mois d'été que sont réalisées le plus grand nombre d'observations (Duron-Dufrenne, 1986; Margaritoulis, 1986; Oliver, 1986). Fait plus inhabituel, la seconde Tortue fut observée à la fin novembre. Cette constatation peut être mise en parallèle avec la fréquentation préférentielle de l'espèce des eaux froides et tempérées des côtes européennes atlantiques. Duguy (1983) a discuté l'apparente contradiction de ce phénomène avec la distribution nettement tropicale de l'espèce. Mrosovsky & Pritchard (1971) ont mis en évidence les aptitudes de *D. coriacea* à maintenir sa température interne à un niveau plus élevé que celle du milieu ambiant. L'espèce pratique une thermorégulation beaucoup plus efficace que les autres Tortues de mer étudiées par ces auteurs (*Chelonia mydas* et *Lepidochelys olivacea*).

Les observations de Corse sont le fait d'individus isolés, comme c'est le plus souvent le cas dans les Pertuis charentais (Duguy, 1983). A notre connaissance, toutes les Tortues Luth signalées en Méditerranée étaient isolées, à l'exception de celles signalées à Gibraltar par Fernandez-Moreno (1984) et Duron-Dufrenne (1986). Les 2 Tortues capturées étaient de taille adulte, cependant la taille et le poids du premier individu ont probablement été surestimés (remarques de Duguy, 1983).

La présence de Rémoras *Remora remora* accompagnant les Tortues Luth a été notée maintes fois (Moreau, 1881; Crisafi, 1957; Fretey, 1978; Duguy, 1983). Notre observation ne présente donc aucun caractère exceptionnel. En revanche, le fait que 2 *D. coriacea* de Corse (ainsi que 2 *C. caretta*), aient été environnés de Poissons-pilotes *Naucrates ductor*, est plus remarquable. En effet, il semble que ce phénomène soit relativement peu fréquent en Atlantique où Duguy (1983) ne l'a constaté que 2 fois. Fretey (1978) rapporte cependant 3 observations en Atlantique et 1 en Méditerranée (Tunisie). Il serait intéressant de savoir si la répartition de ces Poissons est limitée par les températures plus froides rencontrées sur les côtes européennes atlantiques.

Il est probable que les Tortues Luth observées en Corse, comme dans le reste de la Méditerranée, proviennent dans leur très grande majorité de l'Océan Atlantique (chapitre I).

## 2. Reproduction de *Caretta caretta* en Corse

### Méthodes

Afin de clarifier le statut de *Caretta caretta* en Corse, nous avons entrepris une recherche bibliographique aussi exhaustive que possible. Par ailleurs, la population a été invitée à nous communiquer les éventuels témoignages, récents ou anciens, de Tortues marines vues à terre. Cette initiative a été relayée par les principaux organes de la presse écrite et parlée de l'île. En outre, une enquête a été oralement menée par l'un de nous (MD), auprès des habitants de la côte orientale, dans les régions les plus favorables à la nidification des Tortues de mer.

### Résultats

#### a) Données de la littérature

Les 2 principales études de synthèse sur la faune herpétologique de la Corse (Bedriaga, 1883; Mertens, 1957) ne contiennent aucune information sur les Tortues marines. En 1925, Despax inclut *Thalassochelys caretta* dans la liste des espèces de Corse, sans que l'on puisse savoir si elle est mentionnée en tant que reproductrice ou comme visiteuse.

En 1973, Dumont apporte la première précision importante en écrivant page 36 : « Devant les

menaces déjà matérialisées contre le littoral, le moment est venu de dire ce que nous avons très soigneusement tu durant des années. Des Caouannes (*Caretta caretta*) viennent encore pondre de façon irrégulière le long de la côte orientale, entre l'étang de Sale et l'étang de Diane ». A notre demande, M. Dumont a bien voulu nous communiquer le document sur lequel il s'était appuyé pour écrire son article de 1973. Il s'agit d'une lettre datée du 25 mars 1970 et signée par G. Testa, chargé du Service des Collections (Musée Océanographique de Monaco), qui écrivait : « ... je puis vous indiquer, sous toutes réserves, d'après quelques notes laissées par mon prédécesseur, quelques précisions sur les régions où ces oeufs furent trouvés. Il s'agit de la côte orientale de la Corse, formée par des immenses plages de sable fin. Ces découvertes ont été faites en 1923, 1928, 1932, dans les régions de Cervione après Moriani plage et Aleria, entre l'Etang de Diane et l'Etang del Sale. Je n'ai malheureusement pas de précisions sur l'importance de ces pontes, il s'agissait parait-il d'oeufs de *Thalassochelys caretta*. Mon prédécesseur étant décédé, il m'est impossible d'avoir de plus amples renseignements ». A notre connaissance, ce document contient la première mention sérieuse, quoique par trop imprécise, concernant la reproduction de *C. caretta* en Corse. Jusqu'à présent, nous ne sommes pas parvenus à obtenir de plus amples informations. Nous ne connaissons ni les saisons d'observations, ni leurs auteurs, ni le nombre de pontes trouvées, et nous n'avons pas réussi à savoir si des oeufs avaient été collectés alors (leur examen pourrait confirmer qu'il s'agit bien de Caouannes), ce qui ne semble pas être le cas; aucun oeuf de *Caretta caretta* de Corse n'étant conservé dans les collections du Musée de Monaco, à notre connaissance.

En 1974, Dumont revient sur ces écrits antérieurs, en écrivant page 227 : « La Corse présente un intérêt tout à fait exceptionnel pour cette espèce puisqu'elle est le seul lieu de ponte signalé en Métropole durant ces dernières décennies. Il est indispensable de faire des recherches pour vérifier si les plages sont toujours fréquentées... » (c'est nous qui soulignons). Cet important rectificatif semble malheureusement avoir été ignoré dans la plupart des articles publiés ultérieurement.

Ainsi, diverses publications ont mentionné la reproduction de la Caouanne en Corse, en se basant, semble-t-il, sur les écrits de Dumont (1973 ou 1974) et dans certains cas sur le document de Monaco. C'est sans doute le cas de Bruno (1973 : 44) pour qui « Le stazione di riproduzione sono Archachon (sic) ma soprattutto le spiagge della Corsica, ove le uova ed i piccoli sono stati ripetutamente osservati nel 1923, 1928 e 1932 ». Ce travail de Bruno (1973) est à interpréter avec prudence, dans la mesure où il comporte de nombreuses inexactitudes (reproduction de *C. caretta* à Archachon !; mentions de « piccoli » observés sur les plages de Corse, alors que

seuls des oeufs semblent avoir été signalés; *Hemidactylus turcicus* qui serait pratiquement éteint de la région de Toulouse (p. 145) où il n'a jamais été signalé à notre connaissance ... peut-être s'agit-il de Toulon ? ) et aussi parce que cet auteur que nous avons interrogé sur l'origine de ses informations concernant la Corse, nous avait écrit n'en posséder aucune fiable (Bruno *in litt.* 8/1984). Pour Fretey (1975), la zone de nidification sur le littoral corse n'est pas encore prouvée; Honneger (1978) écrit : « Cette Tortue est probablement la seule à se reproduire sur les côtes de la Corse (Fretey, 1975; Dumont, 1974). La dernière ponte y a été observée en 1932 (Bruno, 1973) ». Fretey & Lescure écrivaient en 1981 : « Sa nidification dans le sud-est de la Corse est aujourd'hui rendue difficile par l'aménagement des plages »; dans un rapport du Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement (Anon. non-daté), on pouvait lire à propos de la plage de Cervione : « Plus au sud, cette plage est un des deux seuls points de ponte de Tortues marines que l'on connaisse en France ». Groombridge (1982) mentionne page 138 : « with possibly some residual nesting in Southern Italy, Sardinia and Corsica », puis, page 140 : « last recorded nesting in Corsica in 1932 » sans indiquer précisément la source de ses informations, il semble se référer à la note de Argano (1978), qui ne contient cependant aucun renseignement sur la Corse. Fretey *in* de Beaufort (1983) classe l'espèce dans la catégorie des Reptiles disparus et écrit à son propos : « L'espèce nidifiait autrefois en Corse, entre Aléria et Cervione; l'aménagement du littoral semble avoir fait disparaître cette plage de ponte ... »; Matz & Weber (1983 : 266) précisent que l'espèce est « encore relativement abondante en Méditerranée (d'où elle franchit le Bosphore), mais abandonne néanmoins peu à peu les plages qu'elle fréquentait pour se reproduire (par exemple Provence, Corse), à cause de la présence humaine »; en 1986, p. 20, Fretey, tenu informé de l'avancement de notre enquête, écrit qu'elle « a peut-être pondu ou pond peut-être encore sporadiquement vers Aleria ».

Dans le livre rouge des Vertébrés menacés de la Corse, Thibault, Delaugerre & Noblet (1984) plaçaient la Caouanne dans la catégorie « espèce au statut ou à la présence incertains » en soulignant l'imprécision des données publiées jusqu'alors. Dans ce travail, nous avons fait état d'un témoignage recueilli auprès d'un habitant de Ghisonaccia, qui nous avait dit, en octobre 1984, avoir assisté à plusieurs reprises à des pontes de Caouannes sur la plage de Pinia dans les années 1960. Lors d'un nouvel entretien, en août 1985, il revint sur ces précédentes déclarations pour dire que les Tortues vues par lui avaient en fait été capturées par des pêcheurs de Calzarellu il y a 35-40 ans. Il est par conséquent nécessaire de rectifier la donnée erronée mentionnée page 55 du livre rouge (Thibault, Delaugerre et Noblet, 1984).

En résumé, il ressort de l'examen des données de la littérature, que toutes les mentions publiées sur la reproduction de *Caretta caretta* en Corse, sont issues, de manière plus ou moins directe et plus ou moins précise, d'une seule et unique source : le document du Musée Océanographique de Monaco.

#### b) Résultats de l'enquête orale

En août 1985, nous avons cherché à recueillir des témoignages sur la nidification de *C. caretta* en interrogeant de nombreux habitants de la côte orientale de la Corse, dans une zone comprise entre l'anse de Favone, au Sud, et Moriani-plage, au Nord. Cette étude nous a permis de réunir les éléments suivants :

1) A l'exception de 2 d'entre-eux, tous nos interlocuteurs nous ont déclaré ne jamais avoir vu ou entendu parler de Tortues marines à terre, ni d'oeufs, de jeunes nouvellement éclos ou de traces. Les pêcheurs nous ont affirmé sans hésitation ne jamais avoir pris dans leurs filets de très jeunes Tortues.

2) A Solenzara, des pêcheurs avaient entendu parler de sites de ponte et ils conseillèrent à l'un d'entre nous (MD) de rencontrer M. Jeannot (Jean-Baptiste) Lanzada, ce qui fut fait. Au cours d'un entretien de plus de 2 heures, il raconta qu'enfant, vers 1935-1940, il avait accompagné son grand-père et un ami de celui-ci sur une plage avec des dunes proche d'Aléria. A cet endroit, ils avaient ramassé un plein sac d'oeufs de Tortues (de la taille d'une balle de ping pong). Par ailleurs, son grand-père était douanier, et à ce titre, patrouillait régulièrement en barque la côte entre Porto Vecchio et Aléria. Il se souvient que son grand-père et son père lui ont dit qu'il leur arrivait de ramener des oeufs de Tortues récoltés au cours de leurs tournées (vers 1910). Michel Lanzada, frère de Jeannot, arrivé impromptu au cours de notre discussion, a en tous points confirmé les dires de son frère. Il lui semblait que leur père avait parlé de l'anse de Favone comme site de ponte.

3) M. Ange Marie Tiberi, patron pêcheur à Solenzara, a dit à l'un d'entre nous (RM) qu'il avait vu en juin 1981, tôt le matin, une Tortue monter à terre sur la plage de Casabianda, alors qu'il était en train de relever des filets très proches de la côte.

#### Conclusions

Les éléments d'informations recueillis par l'examen des données bibliographiques, comme par l'enquête orale, sont trop ambigus pour apporter une réponse définitive à la question : La Tortue Caouanne se reproduisait-elle en Corse ? Ces données permettent toutefois d'avancer 2 hypothèses.

1) Il est très peu probable que les Tortues marines soient venues se reproduire sur les plages de la côte orientale de la Corse au cours des 20 ou 30 dernières

années. La fréquentation de cette région s'est en effet considérablement accrue pendant les années 1950-1960 et la venue de Caouannes à terre aurait difficilement pu passer inaperçue à cette époque. Les témoignages recueillis vont dans le sens de cette hypothèse et nous avons vu les raisons pour lesquelles la mention de reproduction signalée par Dumont en 1973 ne devait pas être tenue pour valide. Le témoignage de M. Tiberi suggère cependant que des nidifications ou des tentatives de nidifications pourraient avoir lieu, très exceptionnellement, encore de nos jours. Certaines portions du littoral (Casabianda, Pinia) sont encore peu fréquentées et seraient susceptibles d'accueillir des femelles reproductrices.

2) Les Caouannes ont-elles fréquenté plusieurs sites de ponte sur cette côte jusque dans les années 1940 ? Cette hypothèse reste assez fragile, remarquons toutefois qu'elle repose sur 2 éléments indépendants et convergents : la donnée émanant du Musée de Monaco (reprise sous une forme ou une autre par Dumont, 1973 et Bruno, 1973), et le témoignage de M. Lanzada.

Tout en restant extrêmement prudent, on peut penser qu'un petit nombre de Tortues venaient effectivement déposer leurs oeufs, plus ou moins régulièrement, au début de ce siècle. La côte orientale corse n'aurait sans doute représenté qu'un site relativement marginal pour la reproduction de l'espèce. Les plages de Corse auraient été peu à peu désertées par les Caouannes, parallèlement au déclin de l'espèce en Méditerranée, et peut-être aussi parce que les femelles n'y trouvaient plus la tranquillité nécessaire pour y déposer leurs oeufs ; remarquons cependant que ces plages auraient été abandonnées dans la première moitié de ce siècle, alors qu'elles n'avaient pas encore été touchées par le développement touristique ou une quelconque urbanisation, qui sont responsables de la disparition de nombreux sites de ponte en Méditerranée comme dans d'autres régions du monde. Jusqu'à l'après guerre et aux campagnes antimalaria menées par l'armée américaine, cette portion du littoral était particulièrement peu humanisée et l'on peut concevoir que la reproduction des Tortues ait pu alors passer inaperçue.

REMERCIEMENTS. - Cette étude a été financée par le Parc Naturel Régional de la Corse, et a été activement soutenue par Ch.-H. Bianconi, J.-M. Caillaud, M. Leenhardt et J.-C. Thibault. Elle n'aurait pu être menée à bien sans le concours des nombreuses personnes qui ont bien voulu nous communiquer leurs témoignages, et en particulier les pêcheurs du Sud de l'île. J. Fretey nous a aidé à mettre au point le questionnaire ayant servi de base à cette enquête. Nos recherches bibliographiques ont été facilitées grâce à l'aide amicale que nous ont apporté C.-F. Boudouresque, R. Bour, L. Laurent et J. Lescure. La première version de ce travail a bénéficié de très nombreuses critiques constructives

du relecteur anonyme de Leiden, qui nous a, en outre, fourni une abondante aide bibliographique. C. et R. Delaugerre ont supporté la gestation de ce manuscrit. A tous, merci.

## BIBLIOGRAPHIE

- ANGEL, F., 1946. Faune de France. 45. Reptiles et Amphibiens. Paris, Lechevalier : 204 p.
- ANON., non daté. Ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement. Milieu naturel et environnement littoraux. I. Rapport général. Bureau MAR, Paris.
- ARGANO, R., 1978. Project 1474 Marine Turtles. West and Central Mediterranean. WWF Yearbook 1977-78 : 154.
- ARGANO, R. & BALDARI, F., 1983. Status of Western Mediterranean Sea Turtles. *Rapp Comm. int. Mer Médit.*, 28 (5) : 233-235.
- BASOGLU, M., 1973. Diniz kaplumbagalari ve komsu memleketlerin sahilinde kaydidilen turler. *Turk Biyoloji Dergisi. Cilt.*, 23 : 1-124. non vu.
- BASOGLU M. & BARAN I., 1977. The Reptiles of Turkey. part I. The Turtles and Lizards. Ege Univ. Fak. Kitaplar, Serisi, 76 : VI + 272 p.
- BEDRIAGA, J.v., 1883. Beiträge zur Kenntniss der Amphibien und Reptilien der fauna von Korsica. *Archiv. für Naturges.*, Berlin, 98 : 124-273.
- BIBRON, G. & BORY DE SAINT VINCENT, J.B., 1833. Expédition scientifique en Morée. Tome III. 1ère partie, 1ère section, Reptiles et Poissons. Paris, Strasbourg, F. Levrault : 57-80.
- BODINIER J.L., 1981. Etat des Reptiles et Amphibiens de Corse. Parc Naturel Régional de la Corse, Ajaccio : 1-88.
- BOSCA E., 1880. Catalogue des Reptiles et Amphibiens de la Péninsule Ibérique et des Iles Baléares. *Bull. Soc. Zool. Fr.*, 5 (5-6) : 240-287.
- BOUDOURESQUE C.F., 1979. Premier compte-rendu scientifique de la mission « Scandola VII » (Façade maritime Parc Régional Corse). Rapport dactylographié, 3p.
- BOUDOURESQUE C.F., 1985-1986. Compte-rendu et résultats scientifiques de la mission Scandola XXVIII (du 2 au 31 août 1984). GIS Posidonies et Trav. sci. *Parc natur. rég. et rés. natur. Corse* (1986), 2 : 1-58.
- BRONGERSMA L.D., 1972. European Atlantic Turtles. *Zool. Verhandl.*, Leiden, 121 : 1-318.
- BRONGERSMA L.D. & CARR A.F., 1983. *Lepidochelys kempi* (Garman) from Malta. *Proc. Kon. Ned. Akad. Wet.*, Ser C, 86 (4) : 445-454.
- BRUNO S., 1969. Tartarughe marine nel Mediterraneo. WWF, Roma, 4 : 12-13.
- BRUNO S., 1970. Anfibi e Rettili di Sicilia. *Atti Acc. Gionea Sci. Nat., Catania*, 2 : 1-144.
- BRUNO S., 1973 (?). Problemi di conservazione nel campo dell'herpetologia. Atti. 3e Simp. naz. Cons. Nat. Bari, 2 : 117-126.
- BRUNO S., 1978. Le Tartarughe marine nei mari italiani e nel Mediterraneo. *Natura e Montagna*, 3 : 5-17.
- BRUNO S., 1986. Guida a Tartarughe e Sauri d'Italia. Giunti Martello, Firenze : 255 p.
- BRUNO S. & MAUGERI S., 1976. Rettili d'Italia. Tartarughe e Sauri, I. Aldo Martello-Giunti, Firenze : 160 p.
- CETTI F., 1777. Appendice alla storia Naturale dei Quatrupedi di Sardegna. Sassari : 63 p.
- CAPOCACCIA L., 1966. Variabilità della popolazione mediterranea di *Caretta caretta* (L.) (Testudines). *Ann. Mus. Civ. St. Nat.*, Genova, 76 : 1-22.
- CAPOCACCIA L., 1968. La *Dermochelys coriacea* (L.) nel Mediterraneo (Reptilia, Testudinata). *Atti Accad. ligure Sc. lett.*, 24 (1967) : 318-327.
- CAPRA F., 1949. La *Dermochelys coriacea* (L.) nel Golfo di Genova e nel Mediterraneo. *Ann. Mus. Civ. St. Nat.* Genova, 63 : 270-282.
- CRISAFI P., 1957. Su una recente cattura di *Dermochelys coriacea* (L.) nelle acque dello Stretto di Messina. *Atti Soc. Peloritana Sci. Fis. Mat. Nat.*, 3 (3) : 261-266.
- DE BEAUFORT F., (éditeur), 1983. Livre rouge des espèces menacées en France. I. Vertébrés. Secrétariat de la Faune et de la Flore, Paris : 231 p.
- DELAUGERRE M., 1986. Les Tortues marines en Corse. *Trav. sci. Parc natur. rég. et Rés. natur. Corse*, 5 : 1-29.
- DE METRIO G., G. PETROSINO, A. MATARESE, A. TURSI & C. MONTANARO, 1983. Importance of the fishery activities with drift lines on the populations of *Caretta caretta* (L.) and *Dermochelys coriacea* (L.) (Reptilia, Testudines) in the Gulf of Taranto. *Oebalia*, 9 n.s. : 43-53.
- DEMETROPOULOS A & HADJICHRISTOPHOU M., 1980. Project proposal, WWF Proj. 1815. non vu.
- DERANIYAGALA P.E.P., 1951. Mass movement in some marine Turtles and Cuttle Fish. *Spolia Zeylan. Bull. Nat. Mus. Ceylon*, 26 (1) : 17.
- DESPAX R., 1925. Les Reptiles et les Batraciens. Histoire du peuplement de la Corse. Etude biogéographique. *Bull. Soc. Sci. Hist. Nat. Corse*, 473-476 : 117-130.
- DESPOTT G., 1915. The Reptiles of the Maltese Islands. *The Zoologist*, 4e ser., 19 (891) : 321-327.
- DI PALMA M.G., 1978. Notizie sulle Tartarughe marine in Sicilia (Reptilia, Testudines). *Naturalista Siciliano*, 2 (1-2) : 1-6.
- DODERLEIN P., 1881. Rivista della fauna sicula dei vertebrati. *Nuove effemeridi Siciliane*, Palermo : 1-92.
- DOUMERGUE, F., 1901. Essai sur la faune herpétologique de l'Oranie ... *Bull. Soc. Géogr. Archéol. Oran.*, 19-21 : 404 p + 27 pl.
- DUGUY, R., 1983. La Tortue Luth sur les côtes de France. *Ann. Soc. Sci. nat. Charente maritime*, suppl. mars 1983 : 7-38.
- DUMONT M., 1973. Le point sur les Tortues marines. *Bêtes et Nature*, 108 : 34-36.
- DUMONT M., 1974. Les Chéloniens de France. *Le courrier de la nature*, 33 : 224-227.
- DURON-DUFRENNE M., 1986. Fréquentation de la Tortue Luth *Dermochelys coriacea* L. en Méditerranée occidentale de juin 1985 à juillet 1986. *Mésogée*, 46(1) : 63-65.
- ENGELMAN W.E., J. FRITZSCHE, R. GUNTHER & F.J. OBST, 1986. Lurche und Kriechtiere Europas. München, Deutscher Taschenbuch Verlag, Stuttgart : Ferdinand Enke Verlag : 420 p.
- EUZET L., C. COMBES & A. TRIQUELL, 1972. Sur deux Trématodes de *Caretta caretta* (L.) des côtes méditerranéennes françaises. *Vie Milieu*, 23 (1A) : 157-166.
- FERNANDEZ P.G. & S.C. MORENO, 1984. Embarrancamiento masivo de ejemplares de Tortuga Laud (*Dermochelys coriacea* L.) en las costas de Ceuta (España, Norte de Africa). *Donana, Acta Vertebrata*, 11 (2) : 312-320.

- FOURNET J., 1853. Recherches sur la distribution et sur les modifications des caractères de quelques animaux aquatiques du Bassin du Rhône. *Ann. Soc. Agric. Lyon*, 2 (5) : 1-120.
- FRAZIER J., D. MARGARITOU LIS, K. MULDOON, C.W. POTTER, J. ROSEWATER, C. RUCKDESCHEL & S. SALAS, 1985. Epizoan communities on marine Turtles. I. Bivalve and gastropod Mollusks. P.S.Z.N.I. *Mar. Ecol.*, 6(2) : 127-140.
- FRETEY J., 1975. Guide des Reptiles et Batraciens de France. Paris, Hatier : 239 p.
- FRETEY J., 1978. Accompagnement à terre de Tortues Luth *Dermochelys coriacea* (Linné) par des Rémoras. *Rev. fr. Aquariol.*, 2 : 49-54.
- FRETEY J., 1986a. Les Reptiles de France métropolitaine et des îles satellites. Tortues et Lézards. Paris, Hatier : 128 p.
- FRETEY J., 1986b. Méditerranée. Tortues marines, ignorance et surconsommation. *Greenpeace* (France) : 26 : 4.
- FRETEY J. & J. LESCURE, 1981. Présence et protection des Tortues marines en France métropolitaine et d'outre-mer. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 19 : 7-14.
- GELDIAY R., 1981. On the status of Sea Turtle populations (*Caretta caretta* L. and *Chelonia mydas* L.) in the Northern Mediterranean Sea, Turkey. *Rapp. Comm. int. Mer Médit.*, 27 (5) : 233-234.
- GELDIAY R., T. KORAY & S. BALIK, 1982. Status of Sea Turtle populations (*Caretta c. caretta* and *Chelonia m. mydas*) in the Northern Mediterranean Sea, Turkey. In Bjørndal K. (Ed). *The Biology and Conservation of Sea Turtles*, Smithsonian Instit. Press, Washington D.C. : 425-434.
- GENE J., 1839. Synopsis Reptilium Indigenorum Sardiniae. *Mem. r. Accad. sci. Fis. mat.*, Torino 2(1), (1838) : 257-286.
- GROOMBRIDGE B., 1982. The IUCN Amphibia - Reptilia Red Data Book. I. Testudines Crocodylia Rhynchocephalia. IUCN & Gresham Ed. Gland, XLIII + 426 p.
- GRUVEL A., 1926. L'industrie des pêches sur les côtes tunisiennes. *Bull. Station Oceanogr. Salammbô*, 4 : 135 p.
- GRUVEL A., 1931. Les Etats de Syrie, richesses marines et fluviales, exploitation actuelle, avenir. Société d'Édition Géographique, Maritime et Coloniale, Paris : 453 p.
- HONNEGER R.E., 1978. Amphibiens et Reptiles menacés en Europe. Strasbourg, Conseil de l'Europe. Collection Sauvegarde de la Nature, 15 : 127 p.
- HONNEGER R.E., 1982. Schildkröten-verhrt und begehrt. *Natur und Museum*, 112 (9) : 294.
- HOOFIEN J.H., 1972. A taxonomic list of the reptiles of Israel and its administrated areas according to the status on may 31st, 1972. Departement of Zoology, Tel Aviv University : 4 p.
- KNOEPFFLER L.P., 1961. Contribution à l'étude des Amphibiens et des Reptiles de Provence. I. Généralités. *Vie Milieu*, 12 (1) : 67-76
- KNOEPFFLER L.P., 1962. Une curieuse anomalie de la carapace chez *Caretta caretta caretta* (L. 1758). *Vie Milieu*, 13 (2) : 327-331.
- LANTERI A., 1982. Note sur un important rassemblement de *Caretta caretta* (Reptilia, Testudines) au large de la côte oranaise. *Bull. Soc. Herp. Fr.*, 23 : 63-65.
- LORTET L.C., 1883. Etudes zoologiques sur la faune du lac de Tibériade suivie d'un aperçu sur la faune des lacs d'Antioche et de Homs. I Poissons et Reptiles du lac Tibériade et de quelques autres parties de la Syrie. *Arch. Mus. Hist. Nat. Lyon*, 3 : 100-194.
- LOVERIDGE A. & E.E. Williams 1957. Revision of the African Tortoises and Turtles of the suborder Cryptodira. *Bull. Mus. Comp. Zool.*, 115 (6) : 163-557.
- MAIGRET J., 1986. Statut actuel des Tortues de mer en Méditerranée. Rapport CIESM, 30(2) : 243.
- MARCELIN P., 1926. (sans titre, compte-rendu de la séance de zoologie du 7 novembre 1924). *Bull. Soc. Etu. Sci. Nat. Nîmes*, 44 (1924-1926) : 151-152.
- MARGARITOU LIS D., 1980. Nesting of the Sea Turtles *Caretta caretta* on Zakynthos island. *Nature Bulletin. Hellenic Society for the protection of Nature*, 22 : 41-43.
- MAGARITOU LIS D., 1982. Observations on Loggerhead Sea Turtles *Caretta caretta* activity during three nesting seasons (1977-79) in Zakynthos, Greece. *Biological Conservation*, 24 : 193-204.
- MARGARITOU LIS D., 1983. The inter-nesting interval of Zakynthos Loggerheads. In *Adaptation to terrestrial Environments* (Eds., N.S. Margaris, M. Arianoutsou-Faraggitaki, R.J. Reiter), Plenum press, N.Y. : 135-144.
- MARGARITOU LIS D., 1986. Captures and strandings of the Leatherback Sea Turtle, *Dermochelys coriacea*, in Greece (1982-1984). *J. herpet.*, 20 (3) : 471-474.
- MARGARITOU LIS D., T. ARAPIS, E. KORNA RAKI & C. MYTILINEOU, 1986. Three specimens of the Green Sea Turtle *Chelonia mydas* (L.) recorded in Greece. *Biol. Gallo-hellenica*, 12 : 237-243.
- MARINOU P., 1984. Synopsis of information on Sea Turtles in the Eastern Mediterranean area. *Biologia Gallo-hellenica*, 11 (1) : 19-25.
- MARX H., 1968. Checklist of the Reptiles and Amphibians of Egypt. United States Naval Medical Research Unit n° 3, Cairo : 91 p + 37 fig.
- MASSA B. Appunti sulla biogeografia delle isole Egadi. *L'Universo*, 54 : 789-804. non vu.
- MATZ G. & D. WEBER, 1983. Guide des Amphibiens et Reptiles d'Europe. Delachaux et Niestlé : 292 p.
- MAYET, V., 1903. Catalogue raisonné des Reptiles et Batraciens de la Tunisie. Exp. Scient. Tunisie, Paris : 32p.
- MAYOL J., 1985. Reptils i Amfibis de les Balears. Palma de Mallorca, Ed. Moll : 236 p.
- MERTENS R., 1957. Die Amphibien und Reptilien Korsicas. *Senck. Biol.*, Frankf. a. M., 38 : 175-192.
- MERTENS R., 1959. Zur Kenntniss der Lacerten auf der Insel Rhodos. *Senck. biol.*, Frankf. a. M., 40 (1-2) : 15-24.
- MERTENS R. & H. WERMUTH, 1960. Die Amphibien und Reptilien Europas. Frankfurt, Kramer : i-xi + 1-264.
- MINGAUD G., 1894. Capture d'une Chélonée Caouane. *Bull. Soc. Etu. Sci. Nat. Nîmes*, 22 : 74.
- MOREAU E., 1881. Histoire naturelle des Poissons de la France. Tome 2, Paris, Masson : 1-571 non vu.
- MOURGUE M., 1909. Capture de *Chelone imbricata* femelle, en rade de Marseille. *Feuil. Jeun. Nat.*, 4 (39) 463 : 144.
- MROSOVSKY N & P.C.H. PRITCHARD, 1971. Body temperature of *Dermochelys coriacea* and other Sea Turtles. *Copeia*, 4 : 624-631.
- OLIVER G., 1986. Captures et observations de Tortues Luth, *Dermochelys coriacea* (Linnaeus, 1766), sur les côtes françaises de Méditerranée. *Vie Milieu*, 36 (2) : 145-149.

- OLIVIER E., 1894. Herpétologie algérienne ou catalogue raisonné des Reptiles et Batraciens observés jusqu'à ce jour en Algérie. *Mém. Soc. Zool. Fr.*, 7 : 98-131.
- ONDRIAS J.C., 1968. Liste des Amphibiens et Reptiles de Grèce. *Biol. Gallo-hellenica*, 1(2) : 111-135
- PASCUAL X., 1985. Contribucion al estudio de las tortugas marinas en las costas Espanolas. I : distribucion. *Miscellanià Zoológica*, 9 : 287-294.
- PASTEUR G. & J. BONS, 1960. Catalogue des Reptiles actuels du Maroc. Révisions de formes d'Afrique, d'Europe et d'Asie. *Trav. Inst. sci. Chérifien*, sér. Zool., Rabat, 21 : 135 p.
- REY J.C., J.A. CAMINAS, E. ALOT & A. RAMOS, 1986. Captures de requins associées à la pêche espagnole de palangre en Méditerranée occidentale, 1984, 1985. I Aspects halieuthiques. *Rapport CIESM*, 30 (2) : 240.
- RIEDL R., 1963. Fauna und Flora der Adria. Paul Parey, Hamburg. non vu.
- ROSS J.P., 1982. Historical decline of Loggerhead, Ridley, and Leatherback Sea Turtles. In Bjorndal, K. (Ed). *The Biology and Conservation of Sea Turtles*, Smithsonian Inst. Press, Washington D.C. : 189-195.
- SELLA Y., 1980. Too late for Sea Turtles ? *Israel-Land and Nature*, 5 (4) : 150-153.
- SELLA I., 1982. Sea Turtles in the Eastern Mediterranean and the Northern Red Sea. In Bjorndal, K. (Ed). *The Biology and Conservation of Sea Turtles*. Smithsonian Institut. Press, Washington D.C. : 417-423.
- STERNBERG J., 1981. The worldwide distribution of Sea Turtle nesting beaches. Center for environmental Education, Washington D.C. non vu.
- THIBAUT J.C., M. DELAUGERRE & J.F. NOBLET., 1984. Livre rouge des Vertébrés menacés de la Corse (espèces non-exclusivement marines). Parc Naturel Régional de Corse, Ajaccio : 117 p.
- TORTONESE E. & B. LANZA, 1968. Piccola Fauna Italiana. Pesci, Anfibi e Rettili. A. Martello Ed., Milano : 188 p.
- VANDONI C., 1914. I Rettili d'Italia. Con appendice pei collezionisti di Rettili ed Anfibi. Hoepli, Milano : 274 p.
- WERMUTH H. & R. MERTENS, 1961. Schildkröten, Krokodile und Brückenechsen Jena (VEB G. Fischer verlag) : XXVI + 422 p.
- Reçu le 14 avril 1986; received April 14, 1986  
 Accepté le 11 septembre 1986; accepted September 11, 1986